

*Fonds d'Épargne Salariale
de droit français*

*FIA relevant de la
Directive 2011/61/UE*

ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE

Rapport annuel au 30 septembre 2025

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Teneur de Comptes Conservateur de Parts : **NATIXIS INTEREPARGNE - AMUNDI ESR**

Gestion comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**

Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

En application des dispositions des articles L. 214-24-35 et L. 214-164 du Code monétaire et financier, il est constitué à l'initiative de la société de gestion :

Ofi Invest Asset Management

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71.957.490 euros

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 384 940 342.

Ci-après dénommée la « société de gestion »,

Un Fonds Commun de Placement d'Entreprise multi-entreprises, ci-après dénommé le « Fonds » ou le « FCPE », pour l'application :

- de divers accords de participation ;
- de divers plans d'épargne entreprise, plans d'épargne de groupe, plans d'épargne pour la retraite collectifs d'entreprise, plans d'épargne pour la retraite collective de groupe, plans d'épargne inter-entreprises, plans d'épargne pour la retraite collectifs inter-entreprises.

Dans le cadre des dispositions de la partie III du Livre III du Code du travail.

L'ensemble des sociétés adhérentes est ci-après dénommé l'« Entreprise ».

Ne peuvent adhérer au présent FCPE que les salariés (et anciens salariés, le cas échéant) de l'Entreprise ou d'une entreprise qui lui est liée, au sens de l'article L.3344-1 du Code du travail et conformément aux dispositions de l'article 11 du présent règlement du FCPE.

Dénomination

Le FCPE a pour dénomination : ES Ofi Invest Equilibre Monde.

Objet

Le FCPE a pour objet la constitution d'un portefeuille d'instruments financiers conforme à l'orientation définie à l'article 3 ci-après. A cette fin, le FCPE ne peut recevoir que les sommes :

- Attribuées aux salariés de l'Entreprise au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ;
- Versées dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise, plan d'épargne groupe, plan d'épargne pour la retraite collective d'entreprise, plan d'épargne pour la retraite collectif groupe, plan d'épargne inter-entreprises, plan d'épargne pour la retraite collectif inter-entreprises y compris l'intéressement ;
- Provenant du transfert d'actifs à partir d'autres FCPE ;
- Gérées jusque-là en comptes courants bloqués, pour la période d'indisponibilité restant à courir, dès lors que les accords précités le prévoient ;
- Gérées jusque-là en comptes courants bloqués et devenues disponibles en application des articles L.3323-2, L.3323-3 et D. 3324-34 du Code du travail.

Objectif de gestion

Le FCPE est un nourricier de l'OPCVM maître Ofi Invest Equilibre Monde M. Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM maître, c'est-à-dire : « *en investissant de manière discrétionnaire et active sur différentes classes d'actifs (actions, obligations) et en mettant en œuvre une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés actions et de taux internationaux, le FCP a pour objectif de réaliser sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant :* »

- 25% *Euro STOXX®* ;
- 25% *MSCI World Ex EMU* ;
- 50% *Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR.* ».

Sa performance pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître du fait de ses frais de gestion financière propres.

Indicateur de référence

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM maître ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Toutefois, à titre indicatif, la performance de l'OPCVM maître pourra être comparée, à postériori, à celle de l'indice composite suivant :

- 25% *Euro STOXX®* : cet indice actions libellé en euro est composé des principales capitalisations de la zone Euro présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé publié par STOXX (cours de clôture, dividendes réinvestis) ;
- 25% *MSCI World Ex EMU* : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI ;
- 50% *Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR* : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital.

L'OPCVM maître est géré activement. La composition de l'OPCVM maître peut s'écarte matériellement de la répartition de son indicateur.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

Le FCPE, qui est un fonds nourricier, est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM maître Ofi Invest Equilibre Monde M. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de son actif net. Sa stratégie de gestion sera identique à celle de l'OPCVM maître, c'est-à-dire :

« *La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires et actions, directement ou indirectement via l'investissement dans des OPC ou l'utilisation d'instruments dérivés. L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires et revues périodiquement par le gestionnaire.*

L'allocation d'actifs sera libre et visera à obtenir une évolution de la performance aussi régulière que possible.

Le portefeuille du FCP pourra être exposé directement :

- Entre 0% et 70% de son actif net aux marchés d'actions français ou étrangers ;
- Entre 30% et 100% de son actif net aux marchés de taux français ou étrangers, en titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Il pourra également être exposé indirectement au moyen de parts ou actions d'OPC, entre 20% et 50% de l'actif net, ou d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres. Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le processus d'investissement est conduit de la façon suivante :

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres. Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Poche « taux » :

Le portefeuille pourra être exposé entre 30% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, d'émetteurs français ou étrangers (dont issus de pays émergents jusqu'à de 100% de l'actif net). La fourchette de sensibilité du FCP aux sera comprise entre 0 et +8.

La poche "taux" sera structurée autour du processus suivant :

- Sélection sectorielle : analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;
- Respect de la fourchette de sensibilité du FCP.

Les titres seront libellés en euros entre 90% et 100% de l'actif et pourront être libellés en autres devises dans la limite de 10% de l'actif net.

Poche « actions » :

Le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 70% de l'actif net en actions et titres donnant accès, directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de société, d'émetteurs français ou étrangers (dont issus des pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net) de toutes devises.

La poche "actions" sera structurée autour du processus suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Le portefeuille du FCP pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net dans des actions japonaises cotées et des titres Le portefeuille pourra être investi entre 0 et 70% de son actif net en actions et titres donnant directement et indirectement accès au capital et aux droits de vote de sociétés.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de grosses et moyennes capitalisations. Ils pourront être libellés en toutes devises. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques y compris des pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et de titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 50% de l'actif net.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro entre 90% et 100% de l'actif net, et en autres devises dans la limite de 10% de l'actif net.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variables
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- Titres participatifs
- Titres subordonnés d'émetteurs publics
- Bons du trésor
- Obligations callables
- Obligation puttables

Les titres sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques y compris des pays émergents. Ils appartiendront majoritairement au secteur public et pourront appartenir également au secteur privé.

Les titres pourront relever de toutes les notations. Le FCP pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et d'instruments du marché monétaire est de 50% de l'actif net.

❖ **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra être investi entre 20% et 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	<i>Investissement autorisé au niveau de l'OPC</i>
<i>OPCVM de droit français ou étranger</i>	50%
<i>FIA de droit français*</i>	30%
<i>FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*</i>	30%
<i>Fonds d'investissement étrangers</i>	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés, dans la limite de 100% de l'actif net, dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) (sur single-name et sur indices) et Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 50% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds.

Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de son actif net, dans les conditions définies ci-après :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les taux ou l'inflation, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir dispositions relatives aux contreparties sélectionnés dans la partie « Information particulière sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire. ».

Profil de risque

Le profil de risque du FCPE est identique au profil de risque de l'OPCVM Maître Ofi Invest Equilibre Monde M, à savoir :

« Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé de manière accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discréption unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le Fonds est exposé.

Risque lié aux investissements en produits hybrides :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant un risque actions et une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque lié à l'investissement dans d'autres OPC :

Le FCP peut investir dans certains OPC pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice ou marché). En outre, ces OPC peuvent avoir une liquidité faible.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le portefeuille est exposé aux marchés des pays émergents. Les porteurs sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative. ».

Durée de placement recommandée

Huit (8) ans. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage légale des avoirs.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Les DIC et Règlement seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : DJ_Reporting-reglementaire_OPC-FR@ofi-invest.com



Ces documents sont également disponibles sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le FCPE ES Ofi Invest Equilibre Monde est nourricier de l'OPCVM maître Ofi Invest Equilibre Monde M.

Contexte économique et financier

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité¹ du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation² Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

¹ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

² Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

Taux longs³ :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread⁴ vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit⁵ :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité⁶ persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement⁷ avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR⁸). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité⁹ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate¹⁰) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit¹¹ se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »¹² et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁴ Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

⁵ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁶ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

⁷ Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

⁸ Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculative à haut rendement au niveau mondial.

⁹ Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

¹⁰ Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

¹¹ Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

¹² L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

Actions¹³ :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP¹⁴. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Politique de gestion

Politique d'allocation :

En ce qui concerne l'allocation tactique du premier trimestre de cet exercice, nous avons soldé notre position optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong, destinée initialement à tirer profit des annonces gouvernementales de soutien à l'économie domestique. On leur préfère les actions américaines qu'on pondère à 4% à partir d'octobre, notamment portées par la dynamique autour de l'intelligence artificielle, et de l'effet positif de l'élection de D. Trump sur l'économie des USA. Sur les stratégies relatives, nous conservons nos positions à la surperformance des moyennes capitalisation européennes vs grandes capitalisations. Quant aux actions foncières elles sont réduites progressivement tout au long du trimestre, pour être clôturées en décembre, la thématique ne profitant pas de la baisse des taux. On conserve par ailleurs les dividendes US 2025, offrant toujours une décote intéressante. Si la duration a été légèrement renforcée sur la zone Euro en octobre à 0,4 année, elle est remise à la neutralité ensuite. Quant au pari sur les taux US, il est soldé dès octobre. La stratégie de pentification de la courbe Euro a été conservée, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, conforté par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Une stratégie similaire sur la courbe US a été implémentée au cours du trimestre. La stratégie au resserrement entre les taux 10 ans britannique et allemand est réduite en fin de période, le spread s'étant écarté à près de 230bp. Mais les arguments demeurent valables. Nos positions sur le High Yield sont renforcées d'un point à 4% pour profiter d'un portage toujours intéressant. La position Yen contre Franc Suisse a été soldée en octobre, en pertes, compensées par nos positions sur la couronne norvégienne. Nous rouvrons une position longue dollar en fin de période, escomptant un impact favorable de la dynamique économique américaine sur la devise.

Sur le premier trimestre 2025, le scénario le plus plausible selon nous reste celui d'un atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable autant aux actions qu'aux obligations. A cet effet, la pondération actions américaines se voit maintenue entre 3% et 4% sur cette période, avec une diversification sur les banques américaines de 0,5% à 1%, secteur pouvant tirer profit de la dérégulation à l'étude par l'administration Trump. L'Europe est un peu moins pondérée avec une allocation à 1% complétée d'une position sur les sociétés de taille moyenne allemandes pour 0,75%.

¹³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

¹⁴ Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Ces dernières, largement décotées, devraient être favorisées par paquet fiscal allemand et par des espoirs de paix entre la Russie et l'Ukraine. Nous complétons l'allocation actions par une diversification sur les actions technologiques chinoises (cotées à Hong Kong) : l'annonce tonitruante de Deepseek rebat un peu les cartes sur le front de l'intelligence artificielle, et pourrait permettre aux valeurs chinoises en pointe sur ces sujets, très bon marché, de retrouver les faveurs des investisseurs. Un poids de 0,5% leur est affecté. Compte tenu des risques potentiels (positionnement très long des investisseurs, ralentissement plus marqué en cas de guerre commerciale), des protections sont maintenues tout au long du trimestre. Nos positions sur les dividendes US sont maintenues. La duration se voit aussi renforcée sur le trimestre et termine à 0,5 année, par renforcement du Bobl, point de la courbe plus favorisé par l'action de la BCE. La position au resserrement entre les taux britanniques et allemands, d'abord renforcée en janvier fait l'objet d'une prise de profits des 2/3 en mars. La pentification sur la courbe Euro a été abandonnée en février, faute de perspectives de gain conséquentes. Sur le crédit, par précaution, compte tenu du resserrement important des spreads sur le haut rendement, nous réduisons de moitié la position à 1,5%. Nous lui préférions la dette émergente en devises dures, aux perspectives de resserrement plus séduisantes. Nous montons une position de 2%. Enfin côté devises, le dollar vs euro est soldé et nous lui préférions contre la livre sterling. La couronne norvégienne est maintenue mais financée contre le franc suisse, l'euro s'appréciant grâce à l'amélioration du sentiment économique et en réaction à la chute du dollar.

Le second trimestre 2025 est particulièrement marqué par le « Liberation Day » qui affole les marchés, compte tenu des taxes douanières initialement annoncées, qui se verront finalement largement réduites. Les protections du trimestre précédent nous permettent de traverser plus sereinement cette période. Au vu des niveaux atteints au cours du mois d'avril et d'un positionnement extrêmement faible, il nous semble opportun de parier sur un rebond à moyen terme en mettant en place quelques calls, sans pour autant abandonner nos protections, compte tenu de la visibilité réduite sur les conséquences de ces barrières douanières. Nous coupons néanmoins nos long actions US (dont les banques) et conservons une position sur les actions européennes qui sont pondérées à 1,5% fin juin. Les mid cap allemandes sont maintenues et nous renforçons les valeurs technologiques chinoises à 1% en fin de trimestre. Nous maintenons notre position à la surperformance des mid cap européennes à 1,5% mais réduisons le biais vendeur sur les grandes capitalisations à 1% car trop coûteux. La duration fait l'objet d'une réduction à partir du mois de mai : le risque inflationniste refait surface à cause des « tariffs ». Elle est de 0,15 seulement en fin de trimestre. Nous clôturons par ailleurs la stratégie de resserrement entre taux britanniques et allemands, après sa bonne performance. Les opportunités se sont accumulées sur les actifs obligataires à fort rendement : nous avons renforcé les dettes à haut rendement à 4% puis 6% puis avons arbitré une partie sur les dettes émergentes. Ainsi à fin juin, nous détenions 2,5% de dettes à haut rendement en Euro, 3% de dette EM corporate et 1% de dette EM en devises locales, que nous préférions aux dettes EM en devises fortes qui ont été soldées. Sur les devises, nous avons été actifs sur la couronne norvégienne que nous avons repondérée, après avoir souffert de l'épisode de début avril. En fin de période, nous lui avons préféré une patte de financement en dollar, limitant le coût de portage. Elle pesait 1,5% du portefeuille. Les autres positions en GBP/USD ont été soldées.

Au troisième trimestre 2025 clôturent cet exercice, la demande en actifs risqués demeure importante, passée la période d'incertitude tarifaire, même si ses impacts négatifs sont encore peu perceptibles, notamment sur l'inflation. Toutefois le marché de l'emploi américain montre quelques faiblesses qui nous conduit à maintenir notre positionnement global long sur les actions, assorti de quelques protections. Les actions européennes sont légèrement écrêtées à 1%. Nous revenons aussi temporairement sur les actions américaines, à la faveur de bons résultats et en l'absence de signes tangibles d'effets négatifs dus aux taxes douanières. Les diversifications sur la technologie chinoise et les moyennes capitalisations allemandes sont conservées. Compte tenu de la dérégulation du secteur bancaire en cours aux Etats-Unis, nous investissons le secteur en fin de période pour 0,5%. Après un beau parcours, nous commençons à réduire notre stratégie sur les mid cap européennes, qui peinent à trouver un second souffle. Côté duration, nous la maintenons proche de la neutralité, les difficultés budgétaires et les effets des tarifs sur l'inflation nous incitant à une certaine prudence. Sur les taux américains, le marché anticipe un scénario de baisses de taux nous semblant trop conservateur : nous mettons en place une stratégie optionnelle sur le SOFR qui profiterait d'un nombre moins important de baisses.

Bien que la classe d'actifs ne nous inquiète pas, le niveau des spreads des obligations à haut rendement en limitent l'intérêt : nous la réduisons à 1,5% mais conservons nos obligations émergentes. Côté devises, nous restons sur la couronne norvégienne contre dollar.

En outre, depuis le début de l'année 2025, nous implémentons une stratégie plus systématique sur les devises du G7 (hors dollar), basée sur des indicateurs de valorisation, de portage et de positionnement ; et revue mensuellement.

Poche « actions » :

Dans cet environnement de marché, le portefeuille a légèrement sous-performé son indice de référence. Sur la période, les biais stylistiques du portefeuille ont contribué positivement à la performance, en particulier les biais positifs sur le momentum et les large caps. En revanche, le portefeuille a pâti de sa sélection de valeurs, plus souvent dénommée "stock-picking", mais également de sa surexposition à la France. La contribution de l'allocation sectorielle à la performance a, quant à elle, était nulle, malgré un impact fortement négatif de la sous-exposition au secteur de l'aéro-défense (pour des raisons extra-financières). Concernant le stock picking, le Fonds a bénéficié de l'absence de Deutsche Telekom et Stellantis, mais également des surpondérations sur Heidelberg Materials ou GEA Group. Toutefois, il a souffert principalement de l'absence de Rheinmetall et dans une moindre mesure de ses sous-pondérations sur Deutsche Bank, Siemens Energy et Société Générale.

Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : réduction de TotalEnergies, MunichRe, EssilorLuxottica et ING ; sortie d'Eni, Mercedes ; ajout d'Adidas, Ferrari et Renault ; accroissement de BMW, Airbus, AB-Inbev et Generali.

Poche « taux » :

L'année 2024 s'est terminée sur une instabilité politique en Europe après la chute de la coalition en Allemagne et celle du gouvernement Barnier en France. Les rendements obligataires ont d'abord baissé, notamment sous l'impulsion de la BCE qui continuait sa normalisation de politique monétaire. L'OAT française est sous pression dans un contexte de déficit excessif et d'absence de gouvernement pour passer un budget. Le spread OAT/BUND atteindra son pic début décembre, touchant 90 points de base (bps).

De l'autre côté de l'Atlantique, la victoire de D. Trump laisse craindre une politique expansive prolongeant le cycle économique américain. La Fed procèdera donc à une dernière baisse de taux en décembre et les parties longues de la courbe se tendront au passage de l'année. La courbe « Gilt » reste corrélée à la courbe américaine, bien que l'économie présente ses propres faiblesses, à commencer par une inflation des services qui reste collée autour de 5% annuel. La Banque d'Angleterre (BoE) a préféré agir avec prudence en baissant très progressivement ses taux directeurs. Ils finiront l'année 2024 à 4,75% contre un pic à 5,25%.

La première partie de l'année 2025 a été marquée par deux événements significatifs entraînant des conséquences importantes sur les marchés de taux. Tout d'abord, la nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne a annoncé en mars un relâchement des contraintes budgétaires (debt brake) ainsi qu'un vaste plan de relance et d'investissement sur dix ans. Le marché y verra deux conséquences : des programmes d'émission de dettes obligataires en hausse et une croissance allemande boostée sur les années à venir. Les taux longs ont donc grimpé, les primes de terme se sont tendues et le « trading range » sur le bund est passé de « 2,3% autour » à « 2,7% autour ».

Le second événement a été la guerre commerciale lancée par D. Trump avec un point de tension autour du « Liberation Day » début avril. Ce conflit commercial imposant des droits de douane massifs visant à favoriser, selon D. Trump, l'économie américaine (via des relocalisations) mais aussi à financer ses ambitions de baisses de taxes fait craindre une résurgence de l'inflation. Là aussi les taux longs se sont tendus et les courbes se sont pentifiées.

Par ailleurs, les attaques répétées de D. Trump contre M. Powell, accusé d'attentisme en maintenant les taux de la Fed inchangés, pèse sur l'indépendance de la Réserve fédérale américaine. Les marchés obligataires prennent conscience de ce risque avec des tensions observées au cours de l'été, envoyant les taux à 30 ans au-delà de 5%. La Fed décidera de baisser ses taux en septembre 2025 après une pause de neuf mois.

M. Powell la qualifiera de « gestion du risque » face à un marché de l'emploi US qui se tasse mais en dépit d'une économie résiliente et une inflation toujours au-dessus de la cible des 2%. Le taux US à 10 ans s'inscrit cependant en hausse sur l'année (sept/sept) : 4,15% (+37 bps), traduisant le mouvement mondial de pentification des courbes de taux.

De son côté, la BCE procèdera à une dernière baisse de ses taux en juin 2025 puis s'estimera en « bonne situation » avec un taux de dépôt à 2% dans un contexte de convergence de l'inflation vers sa cible mais des perspectives économiques en amélioration et une stabilisation des tarifs douaniers à 15% imposés par les US. Le taux allemand à 10 ans clôture cependant fin septembre à 2,71%, soit +60 bps Y/Y.

La BoE aura continué son processus d'assouplissement monétaire au rythme d'une baisse par trimestre mais avec un Comité de politique monétaire (MPC) extrêmement divisé. A fin septembre 2025, le taux directeur s'établit à 4% (vs. 5% un an plus tôt). Les taux à 10 ans sont cependant 70 bps plus haut qu'un an auparavant, terminant l'exercice à 4,70%.

Au Japon, malgré un « geste » de +25 bps en janvier, la Banque du Japon (BoJ) a préféré l'attentisme en dépit d'une inflation au-dessus de 2%. La courbe nippone s'est donc pentifiée massivement avec un taux à 10 ans en hausse de 80 bps sur l'exercice (1,65%), mais des parties ultra-longues (30 ans) encore plus sous pression (+106 bps à 3,15%), atteignant des niveaux jamais atteints.

Dans ce contexte, la poche taux a réalisé une performance nette de frais de gestion de -0,62% contre un indice à +0,25%. La performance brute est donc en ligne avec son indice (-0,01%).

Les principaux paris géographiques pris sur le portefeuille ont été d'être long (en sensibilité relative) sur la France dans l'écartement du second semestre 2024. Pari que nous avons refermé en début d'année à profit après le passage d'un budget. Nous avons repris ce pari par la suite après une nouvelle phase d'écartement sur des niveaux de 75 bps de spread.

Par ailleurs, nous avons été long de la signature Union européenne et Slovaquie, pariant sur une compression des spreads et afin d'améliorer le portage.

Enfin, nous avons décidé de couper notre short sur l'Italie en début d'année tandis que le spread versus Bund continuait de se compresser. L'Italie aura été in fine le meilleur performeur de la zone euro.

La sensibilité globale aux taux relativement à l'indice a évolué entre +0,5 et +1 lors du pic de taux allemand en mars. Elle a été réduite jusqu'à revenir à la neutralité en avril (entre 2,50 / 2,60% sur le 10 ans bund). Elle a été progressivement reconstituée jusqu'à atteindre +0,6 année à partir de juillet.

Le positionnement à l'aplatissement des courbes à partir de mai / juin a pesé sur les performances.

Poche « taux et crédit » :

Sur les douze derniers mois, le marché du crédit européen a évolué dans un environnement complexe mais globalement favorable aux actifs risqués. La période a débuté dans un contexte de désinflation en zone euro, permettant à la BCE de poursuivre son cycle de baisse des taux, tandis que la Fed, confrontée à une économie américaine plus robuste et à des pressions politiques, a maintenu une posture plus prudente avant d'amorcer un assouplissement progressif.

Ces décisions ont entraîné des mouvements contrastés sur les taux souverains, avec une baisse marquée du Bund en novembre, suivie de phases de remontée, notamment en juin, en lien avec des besoins accrus de financement public.

Le crédit Investment Grade a bénéficié d'un fort appétit des investisseurs tout au long de l'année, soutenu par des flux entrants constants et une recherche de rendement dans un environnement de taux encore élevés. Les primes de risque ont connu des phases de compression marquées, notamment en juillet, avec une surperformance des segments les plus risqués (BBB et High Yield), avant de se stabiliser en août et de reprendre leur resserrement en septembre. Malgré quelques épisodes de volatilité liés à la guerre commerciale initiée par l'administration Trump, aux incertitudes politiques en France et aux tensions au Moyen-Orient, le marché a affiché une performance solide, avec +2,8 % pour l'Investment Grade sur l'année et +4,6 % pour le High Yield.

En somme, le Fonds a su naviguer avec agilité dans un environnement mouvant, en combinant discipline de sélection, gestion active de la sensibilité et des couvertures, et réactivité face aux opportunités du marché primaire. La performance annuelle est positive, expliquée par le portage, la compression des spreads et la qualité de la sélection, tout en maintenant une approche prudente face aux incertitudes persistantes sur les plans économique et politique.

Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance de l'OPCVM maître s'élève à 6,09% contre 7,38% pour son indice composite : 25% EURO STOXX® ; 25% MSCI World Ex EMU ; 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR.

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M PART C	FR0007069547	30/09/2024	30/09/2025	6,09%	7,38%	1 047,71 €	1 111,52 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du FCPE nourricier s'élève quant à elle à 4,30% pour la part A1, à 5,82% pour la part E1 et à 6,09% pour la part S.

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE PART A1	012292	30/09/2024	30/09/2025	4,30%	7,38%	116,56 €	121,57 €
ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE PART A2	012299	aucun porteur au 30/09/2025	-	-	-	- €	-
ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE PART E1	012293	30/09/2024	30/09/2025	5,82%	7,38%	1 166,50 €	1 234,40 €
ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE PART E2	012300	aucun porteur au 30/09/2025	-	-	-	- €	-
ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE PART S	FR0014005BC7	30/09/2024	30/09/2025	6,09%	7,38%	262,41 €	278,38 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)					
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	364 955 237,44	384 585 239,33
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	165 729 672,91	180 537 486,81
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00BF3N7094	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	80 547 217,72	81 521 564,15
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00BH2P9J08	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	35 361 182,39	80 542 044,70
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	51 617 245,53	26 238 313,97
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00B5M4WH52	ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	45 340 357,93	
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OBLIGATIONS	FR001400X8V5	FRANCE 3,2% 25/05/2035	44 682 279,78	21 112 546,02
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	36 986 502,69	23 580 843,37
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00B0M63284	ISHARES PROPERTY EURO		35 651 938,30
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OBLIGATIONS	FR0013313582	FRANCE 12,5% 25/05/2034	17 992 948,80	30 984 777,52

MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)					
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONS	CESSIONS
ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE	OPC	FR0007069547	OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M C	6 963 888,18	6 373 337,59

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Procédure de choix des intermédiaires de l'OPCVM maître

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- *Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;*
- *L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;*
- *La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;*
- *Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.*

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la société de gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), y compris avec des prestataires de recherche appartenant au Groupe Ofi Invest, aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- *Fournit le service d'exécution d'ordres ;*
- *Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;*
- *Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.*

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

Contrairement à son OPCVM maître, ce FCPE ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM maître sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, ES Ofi Invest Equilibre Monde n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives au FIA

Actifs non liquides et gestion de la liquidité :

L'actif du FCPE n'est pas investi sur des actifs considérés comme illiquides.

La société de gestion met en œuvre régulièrement des stress tests de liquidité, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité des fonds. Le risque de liquidité est évalué par rapport à l'actif des fonds (scénario de réduction de liquidité des actifs en portefeuille) et à leur passif (simulation de demandes de rachat de parts en fonction de la typologie de porteurs).

Profil de risque actuel :

Le risque du FCPE se situe en date du **30 septembre 2025** au niveau [3] de l'indicateur synthétique. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de votre Fonds étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

Le profil de risque du FCPE est identique au profil de risque de l'OPCVM maître Ofi Invest Equilibre Monde M à savoir :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenue une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé de manière accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discréption unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le Fonds est exposé.

Risque lié aux investissements en produits hybrides :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant un risque actions et une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque lié à l'investissement dans d'autres OPC :

Le FCP peut investir dans certains OPC pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice ou marché). En outre, ces OPC peuvent avoir une liquidité faible.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le portefeuille est exposé aux marchés des pays émergents. Les porteurs sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative. ».

Levier du FCPE au 30 septembre 2025 :

Ci-dessous les leviers du FCPE calculés conformément à la réglementation européenne mentionnée à l'article 109 du règlement délégué UE n° 231/2013 :

- Méthode brute [99,85%]
- Méthode de l'engagement [100%]

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(*) Effectif présent au 31 décembre 2024

(**) Bonus 2024 versé en février 2025)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

ES Ofi Invest Equilibre Monde n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière. Nous rappelons que ES Ofi Invest Equilibre Monde ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025
Fonds Commun de Placement d'Entreprise
ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE
127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE

127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 27/01/2026 16:43:42



Séverine Ernest
Associée

Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	68 575 982,23	63 978 725,46
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	68 575 982,23	63 978 725,46
OPCVM	68 575 982,23	63 978 725,46
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-

Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	68 575 982,23	63 978 725,46
Créances et comptes d'ajustement actifs	34 634,12	45 819,82
Comptes financiers	100 112,53	177 834,41
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	134 746,65	223 654,23
 Total Actif I+II	 68 710 728,88	 64 202 379,69

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	64 817 210,00	55 050 351,01
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	3 829 480,50	9 101 950,91
Capitaux propres	68 646 690,50	64 152 301,92
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	68 646 690,50	64 152 301,92
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	64 038,38	50 077,77
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	64 038,38	50 077,77
Total Passifs : I+II+III+IV	68 710 728,88	64 202 379,69

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 770,11	5 939,43
Sous-total Produits sur opérations financières	2 770,11	5 939,43
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-54,71	-1,79
Sous-total Charges sur opérations financières	-54,71	-1,79
Total Revenus financiers nets (A)	2 715,40	5 937,64
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-96 975,42	-63 804,18
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-96 975,42	-63 804,18
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	-94 260,02	-57 866,54
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-14 503,25	-9 845,13
Sous-total Revenus nets I = C+D	-108 763,27	-67 711,67

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 129 210,58	523 411,36
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 189,00	-3 063,60
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 126 021,58	520 347,76
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-2 989,54	-5 656,08
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	1 123 032,04	514 691,68
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 877 495,60	8 795 416,03
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	2 877 495,60	8 795 416,03
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-62 283,87	-140 445,13
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	2 815 211,73	8 654 970,90
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	3 829 480,50	9 101 950,91

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCPE, qui est un fonds nourricier, est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM Maître Ofi Invest Equilibre Monde. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de son actif net. Sa stratégie de gestion sera identique à celle de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire :

« La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actif et à la sélection des valeurs.

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires et actions, directement ou indirectement via l'investissement dans des OPC ou l'utilisation d'instruments dérivés. L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires et revues périodiquement par le gestionnaire.

L'allocation d'actifs sera libre et visera à obtenir une évolution de la performance aussi régulière que possible.

Le portefeuille du FCP pourra être exposé directement :

- entre 0% et 70% de son actif net aux marchés d'actions français ou étrangers ;
- entre 30% et 100% de son actif net aux marchés de taux français ou étrangers, en titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Il pourra également être exposé indirectement au moyen de parts ou actions d'OPC, entre 20% et 50% de l'actif net, ou d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres. Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le processus d'investissement est conduit de la façon suivante :

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres. Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Tableau des éléments caractéristiques du Fonds d'épargne salariale au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Actif net					
en EUR	68 646 690,50	64 152 301,92	56 592 165,32	54 555 492,53	66 319 341,46
Nombre de titres					
Catégorie de parts A1	55 300,6400	38 260,1348	25 385,3643	13 705,9704	4 300,3391
Catégorie de parts S	221 220,4734	226 451,5563	239 504,2420	254 067,8485	274 086,6896
Catégorie de parts E1	273,8524	229,9596	143,9942	114,1115	12,2053
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts A1 en EUR	121,57	116,56	101,62	96,11	112,31 ⁽¹⁾
Catégorie de parts S en EUR	278,38	262,41	224,91	209,12	240,15
Catégorie de parts E1 en EUR	1 234,40	1 166,50	1 002,39	934,35	1 069,45 ⁽²⁾
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts A1 en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts S en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts E1 en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts A1 en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts S en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts E1 en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts A1 en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts S en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts E1 en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts A1 en EUR	0,00	-0,93	-1,43	-1,05	0,29
Catégorie de parts S en EUR	4,56	2,12	0,63	1,71	1,58
Catégorie de parts E1 en EUR	17,28	6,70	0,35	11,47	0,28

(1) La catégorie de parts A1 a été créée le 15/10/2020 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(2) La catégorie de parts E1 a été créée le 08/12/2020 avec une valeur nominale de EUR 1 000,00.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux en France.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le revenu est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à

- 0,15% TTC pour les parts S, pris en charge par l'entreprise
- 1,95% TTC pour les parts A1, pris en charge par le FCPE
- 0,55% TTC pour les parts E1, pris en charge par le FCPE

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCPE lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCPE n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCPE.

Description des frais de gestion indirects

En tant que fonds nourricier, le FCPE supporte indirectement les frais suivants facturés par l'OPCVM Maître :

- frais de gestion fixes, calculés sur la base de l'actif net : 0,50% TTC maximum
- frais indirects, calculés sur la base de l'actif net : 1,20% TTC maximum

Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du FCPE.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds ainsi que les plus-values réalisées sont obligatoirement réinvestis.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	64 152 301,92	56 592 165,32
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	8 003 982,87	3 621 853,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 418 851,45	-5 319 614,35
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-94 260,02	-57 866,54
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 126 021,58	520 347,76
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 877 495,60	8 795 416,03
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	68 646 690,50	64 152 301,92

Souscriptions rachats

Catégorie de parts A1		
Parts émises	23 597,2752	
Parts rachetées	6 556,7700	
Catégorie de parts S		
Parts émises	19 383,5420	
Parts rachetées	24 614,6249	
Catégorie de parts E1		
Parts émises	96,9991	
Parts rachetées	53,1063	

Commissions

Catégorie de parts A1		
Montant des commissions de souscription acquises	-67,88	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	
Catégorie de parts S		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	
Catégorie de parts E1		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	

Caractéristiques des différentes catégories de parts

012292 - ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE A1

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

FR0014005BC7 - ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE S

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

012293 - ES OFI INVEST EQUILIBRE MONDE E1

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	+/-		
		+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Hors-bilan				
Futures	-	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	-	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité		Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6
	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	100	-	-	-	100
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	-	-	-	100
Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	100	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	100	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	+/-	+/-	+/-	+/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net			
	-	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	-	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	-	
Comptes financiers	100	
Société Générale	100	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés	-	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Dettes	-	
Collatéral espèces	-	
Concours bancaires	-	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
FR0007069547	OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M C	OFI INVEST AM	France	Mixte	EUR	68 576
Total						68 576

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	34 634,12
Total créances	34 634,12
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-9 901,62
Rachats à payer	-54 136,76
Total dettes	-64 038,38
Total	-29 404,26

Frais de gestion

Catégorie de parts A1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	-
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts E1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par le Fonds d'épargne salariale avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007069547	OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M C	61 695,68	1 111,52	68 575 982,23

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts A1		
Revenus nets	-110 402,99	-71 621,64
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-110 402,99	-71 621,64
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-110 402,99	-71 621,64
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-110 402,99	-71 621,64
Total	-110 402,99	-71 621,64
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
Catégorie de parts S		
Revenus nets	2 438,32	4 520,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 438,32	4 520,66
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 438,32	4 520,66
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 438,32	4 520,66
Total	2 438,32	4 520,66
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts E1		
Revenus nets	-798,60	-610,69
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-798,60	-610,69
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-798,60	-610,69
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-798,60	-610,69
Total	-798,60	-610,69
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts A1		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	110 721,10	36 039,35
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	110 721,10	36 039,35
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	110 721,10	36 039,35
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	110 721,10	36 039,35
Total	110 721,10	36 039,35
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Catégorie de parts S		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 006 779,85	476 499,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 006 779,85	476 499,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 006 779,85	476 499,32
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 006 779,85	476 499,32
Total	1 006 779,85	476 499,32
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts E1		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 531,09	2 153,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 531,09	2 153,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 531,09	2 153,01
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5 531,09	2 153,01
Total	5 531,09	2 153,01
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions					
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées					
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances					
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements					
<i>OPCVM</i>				68 575 982,23	99,90
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M C	Finance/Assurance	EUR	61 695,68	68 575 982,23	99,90
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts					

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres					
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts					
Emprunts					
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				68 575 982,23	99,90

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				-
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				-
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				-
Total Change		-	-	-
Crédit				-
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				-
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				-
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				-
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				-
Total Change		-	-	-
Crédit				-
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				-
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	68 575 982,23
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	134 746,65
Autres passifs (-)	-64 038,38
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	68 646 690,50

*FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Rapport annuel au 30 septembre 2025

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**

Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest Equilibre Monde M.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
Part C : FR0007069547	Capitalisation	Capitalisation	Euro	500 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support à des contrats d'assurance.	Pas de minimum	Pas de minimum
Part RF(*) : FR00140107S6	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution	Euro	100 euros	Part réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires : - soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ; - fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2 ; - fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat.	1 part	Pas de minimum

(*) La part RF peut également être souscrite par :

- La société de gestion de portefeuille du Fonds ou une entité appartenant au même groupe ;
- L'établissement Dépositaire ou une entité appartenant au même groupe ;
- Le promoteur du Fonds ou une entité appartenant au même groupe.

Objectif de gestion

En investissant de manière discrétionnaire et active sur différentes classes d'actifs (actions, obligations) et en mettant en œuvre une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés actions et de taux internationaux, le FCP a pour objectif de réaliser sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant :

- 25% EURO STOXX®
- 25% MSCI World Ex EMU
- 50% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR.

Indicateur de référence

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Toutefois, à titre indicatif, la performance du FCP pourra être comparée, a posteriori, à celle de l'indice composite suivant :

- 25% EURO STOXX® : cet indice actions libellé en euro est composé des principales capitalisations de la zone Euro présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé publié par STOXX (cours de clôture, dividendes réinvestis) ;
- 25% MSCI World Ex EMU : Cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI ;
- 50% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR. Cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écartier matériellement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires et actions, directement ou indirectement via l'investissement dans des OPC ou l'utilisation d'instruments dérivés. L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires et revues périodiquement par le gestionnaire. L'allocation d'actifs sera libre et visera à obtenir une évolution de la performance aussi régulière que possible.

Le portefeuille du FCP pourra être exposé directement :

- Entre 0% et 70% de son actif net aux marchés d'actions français ou étrangers ;
- Entre 30% et 100% de son actif net aux marchés de taux français ou étrangers, en titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Il pourra également être exposé indirectement au moyen de parts ou actions d'OPC, entre 20% et 50% de l'actif net, ou d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres.

Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le processus d'investissement est conduit de la façon suivante :

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres. Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Poche « taux » :

Le portefeuille pourra être exposé entre 30% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, d'émetteurs français ou étrangers (dont issus de pays émergents jusqu'à de 100% de l'actif net). La fourchette de sensibilité du FCP aux sera comprise entre 0 et +8.

La poche "taux" sera structurée autour du processus suivant :

- Sélection sectorielle : analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;
- Respect de la fourchette de sensibilité du FCP.

Les titres seront libellés en euros entre 90% et 100% de l'actif et pourront être libellés en autres devises dans la limite de 10% de l'actif net.

Poche « actions » :

Le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 70% de l'actif net en actions et titres donnant accès, directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de société, d'émetteurs français ou étrangers (dont issus des pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net) de toutes devises.

La poche "actions" sera structurée autour du processus suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Le portefeuille du FCP pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net dans des actions japonaises cotées et des titres Le portefeuille pourra être investi entre 0 et 70% de son actif net en actions et titres donnant directement et indirectement accès au capital et aux droits de vote de sociétés.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de grosses et moyennes capitalisations. Ils pourront être libellés en toutes devises. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques y compris des pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et de titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 50% de l'actif net.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro entre 90% et 100% de l'actif net, et en autres devises dans la limite de 10% de l'actif net.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variables
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- Titres participatifs
- Titres subordonnés d'émetteurs publics
- Bons du trésor
- Obligations callables
- Obligation puttables

Les titres sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques y compris des pays émergents. Ils appartiendront majoritairement au secteur public et pourront appartenir également au secteur privé.

Les titres pourront relever de toutes les notations. Le FCP pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et d'instruments du marché monétaire est de 50% de l'actif net.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra être investi entre 20% et 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés, dans la limite de 100% de l'actif net, dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) (sur single-name et sur indices) et Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 50% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds.

Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés. Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire. Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de son actif net, dans les conditions définies ci-après :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les taux ou l'inflation, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir dispositions relatives aux contreparties sélectionnés dans la partie « Information particulière sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé de manière accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le Fonds est exposé.

Risque lié aux investissements en produits hybrides :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant un risque actions et une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque lié à l'investissement dans d'autres OPC :

Le FCP peut investir dans certains OPC pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice ou marché). En outre, ces OPC peuvent avoir une liquidité faible.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le portefeuille est exposé aux marchés des pays émergents. Les porteurs sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartier des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Durée de placement recommandée

Supérieure à huit (8) ans

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

27/06/2025 :

Création de la part dénommée « RF » - Code ISIN : FR00140107S6 qui a été abondée le 01/08/2025.

01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Les DIC, Prospectus et Règlement seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : id-juridique.produits.am@ofi-invest.com
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : DJ_Reporting-reglementaire_OPF-FR@ofi-invest.com



Ces documents sont également disponibles sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité¹ du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation² Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

¹ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

² Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

Taux longs³ :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread⁴ vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit⁵ :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité⁶ persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement⁷ avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR⁸). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité⁹ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate¹⁰) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit¹¹ se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »¹² et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁴ Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

⁵ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁶ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

⁷ Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

⁸ Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculative à haut rendement au niveau mondial.

⁹ Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

¹⁰ Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

¹¹ Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

¹² L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

Actions¹³ :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP¹⁴. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Politique de gestion

Politique d'allocation :

En ce qui concerne l'allocation tactique du premier trimestre de cet exercice, nous avons soldé notre position optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong, destinée initialement à tirer profit des annonces gouvernementales de soutien à l'économie domestique. On leur préfère les actions américaines qu'on pondère à 4% à partir d'octobre, notamment portées par la dynamique autour de l'intelligence artificielle, et de l'effet positif de l'élection de D. Trump sur l'économie des USA. Sur les stratégies relatives, nous conservons nos positions à la surperformance des moyennes capitalisation européennes vs grandes capitalisations. Quant aux actions foncières elles sont réduites progressivement tout au long du trimestre, pour être clôturées en décembre, la thématique ne profitant pas de la baisse des taux. On conserve par ailleurs les dividendes US 2025, offrant toujours une décote intéressante. Si la duration a été légèrement renforcée sur la zone Euro en octobre à 0,4 année, elle est remise à la neutralité ensuite. Quant au pari sur les taux US, il est soldé dès octobre. La stratégie de pentification de la courbe Euro a été conservée, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, conforté par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Une stratégie similaire sur la courbe US a été implémentée au cours du trimestre. La stratégie au resserrement entre les taux 10 ans britannique et allemand est réduite en fin de période, le spread s'étant écarté à près de 230bp. Mais les arguments demeurent valables. Nos positions sur le High Yield sont renforcées d'un point à 4% pour profiter d'un portage toujours intéressant. La position Yen contre Franc Suisse a été soldée en octobre, en pertes, compensées par nos positions sur la couronne norvégienne. Nous rouvrons une position longue dollar en fin de période, escomptant un impact favorable de la dynamique économique américaine sur la devise.

Sur le premier trimestre 2025, le scénario le plus plausible selon nous reste celui d'un atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable autant aux actions qu'aux obligations. A cet effet, la pondération actions américaines se voit maintenue entre 3% et 4% sur cette période, avec une diversification sur les banques américaines de 0,5% à 1%, secteur pouvant tirer profit de la dérégulation à l'étude par l'administration Trump. L'Europe est un peu moins pondérée avec une allocation à 1% complétée d'une position sur les sociétés de taille moyenne allemandes pour 0,75%.

¹³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

¹⁴ Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Ces dernières, largement décotées, devraient être favorisées par paquet fiscal allemand et par des espoirs de paix entre la Russie et l'Ukraine. Nous complétons l'allocation actions par une diversification sur les actions technologiques chinoises (cotées à Hong Kong) : l'annonce tonitruante de Deepseek rebat un peu les cartes sur le front de l'intelligence artificielle, et pourrait permettre aux valeurs chinoises en pointe sur ces sujets, très bon marché, de retrouver les faveurs des investisseurs. Un poids de 0,5% leur est affecté. Compte tenu des risques potentiels (positionnement très long des investisseurs, ralentissement plus marqué en cas de guerre commerciale), des protections sont maintenues tout au long du trimestre. Nos positions sur les dividendes US sont maintenues. La duration se voit aussi renforcée sur le trimestre et termine à 0,5 année, par renforcement du Bobl, point de la courbe plus favorisé par l'action de la BCE. La position au resserrement entre les taux britanniques et allemands, d'abord renforcée en janvier fait l'objet d'une prise de profits des 2/3 en mars. La pentification sur la courbe Euro a été abandonnée en février, faute de perspectives de gain conséquentes. Sur le crédit, par précaution, compte tenu du resserrement important des spreads sur le haut rendement, nous réduisons de moitié la position à 1,5%. Nous lui préférons la dette émergente en devises dures, aux perspectives de resserrement plus séduisantes. Nous montons une position de 2%. Enfin côté devises, le dollar vs euro est soldé et nous lui préférons contre la livre sterling. La couronne norvégienne est maintenue mais financée contre le franc suisse, l'euro s'appréciant grâce à l'amélioration du sentiment économique et en réaction à la chute du dollar.

Le second trimestre 2025 est particulièrement marqué par le « Liberation Day » qui affole les marchés, compte tenu des taxes douanières initialement annoncées, qui se verront finalement largement réduites. Les protections du trimestre précédent nous permettent de traverser plus sereinement cette période. Au vu des niveaux atteints au cours du mois d'avril et d'un positionnement extrêmement faible, il nous semble opportun de parier sur un rebond à moyen terme en mettant en place quelques calls, sans pour autant abandonner nos protections, compte tenu de la visibilité réduite sur les conséquences de ces barrières douanières. Nous coupions néanmoins nos long actions US (dont les banques) et conservons une position sur les actions européennes qui sont pondérées à 1,5% fin juin. Les mid cap allemandes sont maintenues et nous renforçons les valeurs technologiques chinoises à 1% en fin de trimestre. Nous maintenons notre position à la surperformance des mid cap européennes à 1,5% mais réduisons le biais vendeur sur les grandes capitalisations à 1% car trop coûteux. La duration fait l'objet d'une réduction à partir du mois de mai : le risque inflationniste refait surface à cause des « tariffs ». Elle est de 0,15 seulement en fin de trimestre. Nous clôturons par ailleurs la stratégie de resserrement entre taux britanniques et allemands, après sa bonne performance. Les opportunités se sont accumulées sur les actifs obligataires à fort rendement : nous avons renforcé les dettes à haut rendement à 4% puis 6% puis avons arbitré une partie sur les dettes émergentes. Ainsi à fin juin, nous détenions 2,5% de dettes à haut rendement en Euro, 3% de dette EM corporate et 1% de dette EM en devises locales, que nous préférons aux dettes EM en devises fortes qui ont été soldées. Sur les devises, nous avons été actifs sur la couronne norvégienne que nous avons repondérée, après avoir souffert de l'épisode de début avril. En fin de période, nous lui avons préféré une patte de financement en dollar, limitant le coût de portage. Elle pesait 1,5% du portefeuille. Les autres positions en GBP/USD ont été soldées.

Au troisième trimestre 2025 clôturent cet exercice, la demande en actifs risqués demeure importante, passée la période d'incertitude tarifaire, même si ses impacts négatifs sont encore peu perceptibles, notamment sur l'inflation. Toutefois le marché de l'emploi américain montre quelques faiblesses qui nous conduit à maintenir notre positionnement global long sur les actions, assorti de quelques protections. Les actions européennes sont légèrement écrêtées à 1%. Nous revenons aussi temporairement sur les actions américaines, à la faveur de bons résultats et en l'absence de signes tangibles d'effets négatifs dus aux taxes douanières. Les diversifications sur la technologie chinoise et les moyennes capitalisations allemandes sont conservées. Compte tenu de la dérégulation du secteur bancaire en cours aux Etats-Unis, nous investissons le secteur en fin de période pour 0,5%. Après un beau parcours, nous commençons à réduire notre stratégie sur les mid cap européennes, qui peinent à trouver un second souffle. Côté duration, nous la maintenons proche de la neutralité, les difficultés budgétaires et les effets des tarifs sur l'inflation nous incitant à une certaine prudence. Sur les taux américains, le marché anticipe un scénario de baisses de taux nous semblant trop conservateur : nous mettons en place une stratégie optionnelle sur le SOFR qui profiterait d'un nombre moins important de baisses. Bien que la classe d'actifs ne nous inquiète pas, le niveau des spreads des obligations à haut rendement en limitent l'intérêt : nous la réduisons à 1,5% mais conservons nos obligations émergentes. Côté devises, nous restons sur la couronne norvégienne contre dollar.

En outre, depuis le début de l'année 2025, nous implémentons une stratégie plus systématique sur les devises du G7 (hors dollar), basée sur des indicateurs de valorisation, de portage et de positionnement ; et revue mensuellement.

Poche « actions » :

Dans cet environnement de marché, le portefeuille a légèrement sous-performé son indice de référence. Sur la période, les biais stylistiques du portefeuille ont contribué positivement à la performance, en particulier les biais positifs sur le momentum et les large caps. En revanche, le portefeuille a pâti de sa sélection de valeurs, plus souvent dénommée "stock-picking", mais également de sa surexposition à la France. La contribution de l'allocation sectorielle à la performance a, quant à elle, était nulle, malgré un impact fortement négatif de la sous-exposition au secteur de l'aéro-défense (pour des raisons extra-financières). Concernant le stock picking, le Fonds a bénéficié de l'absence de Deutsche Telekom et Stellantis, mais également des surpondérations sur Heidelberg Materials ou GEA Group. Toutefois, il a souffert principalement de l'absence de Rheinmetall et dans une moindre mesure de ses sous-pondérations sur Deutsche Bank, Siemens Energy et Société Générale.

Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : réduction de TotalEnergies, MunichRe, EssilorLuxottica et ING ; sortie d'Eni, Mercedes ; ajout d'Adidas, Ferrari et Renault ; accroissement de BMW, Airbus, AB-Inbev et Generali.

Poche « taux » :

L'année 2024 s'est terminée sur une instabilité politique en Europe après la chute de la coalition en Allemagne et celle du gouvernement Barnier en France. Les rendements obligataires ont d'abord baissé, notamment sous l'impulsion de la BCE qui continuait sa normalisation de politique monétaire. L'OAT française est sous pression dans un contexte de déficit excessif et d'absence de gouvernement pour passer un budget. Le spread OAT/BUND atteindra son pic début décembre, touchant 90 points de base (bps).

De l'autre côté de l'Atlantique, la victoire de D. Trump laisse craindre une politique expansive prolongeant le cycle économique américain. La Fed procèdera donc à une dernière baisse de taux en décembre et les parties longues de la courbe se tendront au passage de l'année. La courbe « Gilt » reste corrélée à la courbe américaine, bien que l'économie présente ses propres faiblesses, à commencer par une inflation des services qui reste collée autour de 5% annuel. La Banque d'Angleterre (BoE) a préféré agir avec prudence en baissant très progressivement ses taux directeurs. Ils finiront l'année 2024 à 4.75% contre un pic à 5.25%.

La première partie de l'année 2025 a été marquée par deux événements significatifs entraînant des conséquences importantes sur les marchés de taux. Tout d'abord, la nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne a annoncé en mars un relâchement des contraintes budgétaires (debt brake) ainsi qu'un vaste plan de relance et d'investissement sur dix ans. Le marché y verra deux conséquences : des programmes d'émission de dettes obligataires en hausse et une croissance allemande boostée sur les années à venir. Les taux longs ont donc grimpé, les primes de terme se sont tendues et le « trading range » sur le bund est passé de « 2,3% autour » à « 2,7% autour ».

Le second événement a été la guerre commerciale lancée par D. Trump avec un point de tension autour du « Liberation Day » début avril. Ce conflit commercial imposant des droits de douane massifs visant à favoriser, selon D. Trump, l'économie américaine (via des relocalisations) mais aussi à financer ses ambitions de baisses de taxes fait craindre une résurgence de l'inflation. Là aussi les taux longs se sont tendus et les courbes se sont pentifiées.

Par ailleurs, les attaques répétées de D. Trump contre M. Powell, accusé d'attentisme en maintenant les taux de la Fed inchangés, pèse sur l'indépendance de la Réserve fédérale américaine. Les marchés obligataires prennent conscience de ce risque avec des tensions observées au cours de l'été, envoyant les taux à 30 ans au-delà de 5%. La Fed décidera de baisser ses taux en septembre 2025 après une pause de neuf mois.

M. Powell la qualifiera de « gestion du risque » face à un marché de l'emploi US qui se tasse mais en dépit d'une économie résiliente et une inflation toujours au-dessus de la cible des 2%. Le taux US à 10 ans s'inscrit cependant en hausse sur l'année (sept/sept) : 4,15% (+37 bps), traduisant le mouvement mondial de pentification des courbes de taux.

De son côté, la BCE procèdera à une dernière baisse de ses taux en juin 2025 puis s'estimera en « bonne situation » avec un taux de dépôt à 2% dans un contexte de convergence de l'inflation vers sa cible mais des perspectives économiques en amélioration et une stabilisation des tarifs douaniers à 15% imposés par les US. Le taux allemand à 10 ans clôture cependant fin septembre à 2,71%, soit +60 bps Y/Y.

La BoE aura continué son processus d'assouplissement monétaire au rythme d'une baisse par trimestre mais avec un Comité de politique monétaire (MPC) extrêmement divisé. A fin septembre 2025, le taux directeur s'établit à 4% (vs. 5% un an plus tôt). Les taux à 10 ans sont cependant 70 bps plus haut qu'un an auparavant, terminant l'exercice à 4,70%.

Au Japon, malgré un « geste » de +25 bps en janvier, la Banque du Japon (BoJ) a préféré l'attentisme en dépit d'une inflation au-dessus de 2%. La courbe nippone s'est donc pentifiée massivement avec un taux à 10 ans en hausse de 80 bps sur l'exercice (1,65%), mais des parties ultra-longues (30 ans) encore plus sous pression (+106 bps à 3,15%), atteignant des niveaux jamais atteints.

Dans ce contexte, la poche taux a réalisé une performance nette de frais de gestion de -0,62% contre un indice à +0,25%. La performance brute est donc en ligne avec son indice (-0,01%).

Les principaux paris géographiques pris sur le portefeuille ont été d'être long (en sensibilité relative) sur la France dans l'écartement du second semestre 2024. Pari que nous avons refermé en début d'année à profit après le passage d'un budget. Nous avons repris ce pari par la suite après une nouvelle phase d'écartement sur des niveaux de 75 bps de spread.

Par ailleurs, nous avons été long de la signature Union européenne et Slovaquie, pariant sur une compression des spreads et afin d'améliorer le portage.

Enfin, nous avons décidé de couper notre short sur l'Italie en début d'année tandis que le spread versus Bund continuait de se compresser. L'Italie aura été in fine le meilleur performeur de la zone euro.

La sensibilité globale aux taux relativement à l'indice a évolué entre +0,5 et +1 lors du pic de taux allemand en mars. Elle a été réduite jusqu'à revenir à la neutralité en avril (entre 2,50 / 2,60% sur le 10 ans bund). Elle a été progressivement reconstituée jusqu'à atteindre +0,6 année à partir de juillet.

Le positionnement à l'aplatissement des courbes à partir de mai / juin a pesé sur les performances.

Poche « taux et crédit » :

Sur les douze derniers mois, le marché du crédit européen a évolué dans un environnement complexe mais globalement favorable aux actifs risqués. La période a débuté dans un contexte de désinflation en zone euro, permettant à la BCE de poursuivre son cycle de baisse des taux, tandis que la Fed, confrontée à une économie américaine plus robuste et à des pressions politiques, a maintenu une posture plus prudente avant d'amorcer un assouplissement progressif. Ces décisions ont entraîné des mouvements contrastés sur les taux souverains, avec une baisse marquée du Bund en novembre, suivie de phases de remontée, notamment en juin, en lien avec des besoins accrus de financement public.

Le crédit Investment Grade a bénéficié d'un fort appétit des investisseurs tout au long de l'année, soutenu par des flux entrants constants et une recherche de rendement dans un environnement de taux encore élevés. Les primes de risque ont connu des phases de compression marquées, notamment en juillet, avec une surperformance des segments les plus risqués (BBB et High Yield), avant de se stabiliser en août et de reprendre leur resserrement en septembre. Malgré quelques épisodes de volatilité liés à la guerre commerciale initiée par l'administration Trump, aux incertitudes politiques en France et aux tensions au Moyen-Orient, le marché a affiché une performance solide, avec +2,8 % pour l'Investment Grade sur l'année et +4,6 % pour le High Yield.

En somme, le Fonds a su naviguer avec agilité dans un environnement mouvant, en combinant discipline de sélection, gestion active de la sensibilité et des couvertures, et réactivité face aux opportunités du marché primaire. La performance annuelle est positive, expliquée par le portage, la compression des spreads et la qualité de la sélection, tout en maintenant une approche prudente face aux incertitudes persistantes sur les plans économique et politique.

Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance du FCP s'élève à 6,09% contre 7,38% pour son indice composite : 25% EURO STOXX®, 25% MSCI World Ex EMU, 50% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR.

Entre le 01/08/2025 (date d'abondement) et le 30/09/2025, la performance de la part RF s'élève à 2,38% contre 2,86% pour son indice composite : 25% EURO STOXX®, 25% MSCI World Ex EMU, 50% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR.

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M PART C	FR0007069547	30/09/2024	30/09/2025	6,09%	7,38%	1 047,71 €	1 111,52 €
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M PART RF	FR0014010756	01/08/2025	30/09/2025	2,38%	2,86%	100,00 €	102,38 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS	
				(en devise de comptabilité, hors frais)	
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	364 955 237,44	384 585 239,33
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	165 729 672,91	180 537 486,81
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00BF3N7094	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	80 547 217,72	81 521 564,15
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00BH2PJ908	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	35 361 182,39	80 542 044,70
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	51 617 245,53	26 238 313,97
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00B5M4WH52	ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	45 340 357,93	
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OBLIGATIONS	FR001400X8V5	FRANCE 3,2% 25/05/2035	44 682 279,78	21 112 546,02
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	36 986 502,69	23 580 843,37
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OPC	IE00B0M63284	ISHARES PROPERTY EURO		35 651 938,30
OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M	OBLIGATIONS	FR0013313582	FRANCE 125% 25/05/2034	17 992 948,80	30 984 777,52

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la société de gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), y compris avec des prestataires de recherche appartenant au Groupe Ofi Invest, aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** **189 304 774,21 euros**
- Taux : Pas de position au 30/09/2025
- **Crédit :** **27 200 000 euros**
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2025
- Commodities : Pas de position au 30/09/2025

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** **174 961 431 euros**
- **Options :** **56 461 994,92 euros**

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **BNP PARIBAS SA**
- **CREDIT AGRICOLE CIB**
- **JP MORGAN SE**
- **NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS**
- **SOCIETE GENERALE CIB**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, Ofi Invest Equilibre Monde M n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(*) Effectif présent au 31 décembre 2024

(**) Bonus 2024 versé en février 2025

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Ofi Invest Equilibre Monde M n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière. Nous rappelons qu'Ofi Invest Equilibre Monde M ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Ofi Invest Equilibre Monde M

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
OFI Invest Asset Management

127-129, quai du Président Roosevelt
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Ofi Invest Equilibre Monde M

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
OFI Invest Asset Management
127-129, quai du Président Roosevelt
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP Ofi Invest Equilibre Monde M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Ofi Invest Equilibre Monde M constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 janvier 2026

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Atsou DOH
Atsou DOH

Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	1 562 774 932,69	1 508 592 332,49
Actions et valeurs assimilées (A)	359 443 255,19	310 818 783,01
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	359 443 255,19	310 818 783,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	605 862 461,07	594 044 113,40
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	605 862 461,07	594 044 113,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	588 370 469,77	584 053 252,68
OPCVM	588 370 469,77	584 053 252,68
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	9 098 746,66	19 676 183,40
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 562 774 932,69	1 508 592 332,49
Créances et comptes d'ajustement actifs	11 531 732,88	12 746 519,00
Comptes financiers	5 159 540,12	2 864 765,26
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	16 691 273,00	15 611 284,26
Total Actif I+II	1 579 466 205,69	1 524 203 616,75

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	1 475 592 905,62	1 275 185 073,13
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	89 871 619,93	213 197 373,10
Capitaux propres	1 565 464 525,55	1 488 382 446,23
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 565 464 525,55	1 488 382 446,23
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	7 859 010,50	17 973 070,16
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	7 859 010,50	17 973 070,16
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	5 359 933,96	7 728 892,25
Concours bancaires	782 735,68	10 119 208,11
Sous-total autres passifs IV	6 142 669,64	17 848 100,36
Total Passifs : I+II+III+IV	1 579 466 205,69	1 524 203 616,75

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	10 225 042,52	9 269 901,65
Produits sur obligations	13 416 656,06	9 895 077,26
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	324 507,22	505 333,43
Sous-total Produits sur opérations financières	23 966 205,80	19 670 312,34
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-350 373,93	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-174 432,29	-91 273,73
Sous-total Charges sur opérations financières	-524 806,22	-91 273,73
Total Revenus financiers nets (A)	23 441 399,58	19 579 038,61
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 546 906,48	-7 151 652,22
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-7 546 906,48	-7 151 652,22
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	15 894 493,10	12 427 386,39
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-87 095,40	-203 639,12
Sous-total Revenus nets I = C+D	15 807 397,70	12 223 747,27

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	65 906 556,77	58 515 333,83
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 054 477,36	-1 615 514,09
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	63 852 079,41	56 899 819,74
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-272 155,62	-767 973,26
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	63 579 923,79	56 131 846,48
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	10 648 735,17	148 452 654,27
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-7 280,09	-37 876,60
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	10 641 455,08	148 414 777,67
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-157 156,64	-3 572 998,32
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	10 484 298,44	144 841 779,35
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	89 871 619,93	213 197 373,10

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires et actions, directement ou indirectement via l'investissement dans des OPC ou l'utilisation d'instruments dérivés. L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires et revues périodiquement par le gestionnaire. L'allocation d'actifs sera libre et visera à obtenir une évolution de la performance aussi régulière que possible.

Le portefeuille du FCP pourra être exposé directement :

- Entre 0% et 70% de son actif net aux marchés d'actions français ou étrangers ;
- Entre 30% et 100% de son actif net aux marchés de taux français ou étrangers, en titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Il pourra également être exposé indirectement au moyen de parts ou actions d'OPC, entre 20% et 50% de l'actif net, ou d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres.

Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le processus d'investissement est conduit de la façon suivante :

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres. Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Poche « taux » :

Le portefeuille pourra être exposé entre 30% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, d'émetteurs français ou étrangers (dont issus de pays émergents jusqu'à de 100% de l'actif net). La fourchette de sensibilité du FCP aux sera comprise entre 0 et +8.

La poche "taux" sera structurée autour du processus suivant :

- Sélection sectorielle : analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;
- Respect de la fourchette de sensibilité du FCP.

Les titres seront libellés en euros entre 90% et 100% de l'actif et pourront être libellés en autres devises dans la limite de 10% de l'actif net.

Poche « actions » :

Le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 70% de l'actif net en actions et titres donnant accès, directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de société, d'émetteurs français ou étrangers (dont issus des pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net) de toutes devises.

La poche "actions" sera structurée autour du processus suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Actif net					
en EUR	1 565 464 525,55	1 488 382 446,23	1 320 665 264,99	1 128 443 815,41	1 207 799 651,32
Nombre de titres					
Catégorie de parts C	1 408 387,3887	1 420 595,4661	1 471 262,0969	1 354 789,6518	1 258 102,9618
Catégorie de parts RF	10,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C en EUR	1 111,52	1 047,71	897,64	832,92	960,01
Catégorie de parts RF en EUR	102,38 ⁽¹⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C en EUR	56,36	48,11	-5,25	11,85	50,75
Catégorie de parts RF en EUR	0,36	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts RF a été créée le 01/08/2025 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées

également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,50 % TTC pour la catégorie de parts C
- 0,60 % TTC pour la catégorie de parts RF

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion financière peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 1,20 % TTC.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégories de parts C et RF :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de parts C :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Catégorie de parts RF :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 488 382 446,23	1 320 665 264,99
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	144 528 796,24	123 425 983,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-157 834 744,51	-173 450 786,26
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	15 894 493,10	12 427 386,39
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	63 852 079,41	56 899 819,74
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	10 641 455,08	148 414 777,67
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 565 464 525,55	1 488 382 446,23

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C		
Parts émises	135 824,9200	
Parts rachetées	148 032,9974	
Catégorie de parts RF		
Parts émises	10,0000 ⁽²⁾	
Parts rachetées	-	

(2) La catégorie de parts RF a été créée le 01/08/2025.

Commissions

Catégorie de parts C		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	
Catégorie de parts RF		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0007069547 - OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M C

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

FR00140107S6 - OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M RF

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	359 443	95 674	80 420	46 479	36 091	100 778
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	93 726	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-4 269	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	448 900	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité < 1 an	Décomposition par niveau de deltas 1 < X < 5 ans	Décomposition par niveau de deltas > 5 ans	Décomposition par niveau de deltas < 0,6	Décomposition par niveau de deltas 0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	605 862	519 867	69 880	16 115	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 160	-	-	-	5 160
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-783	-	-	-	-783
Hors-bilan					
Futures	NA	81 236	-	-	-
Options	NA	-	-52 193	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	601 102	17 687	16 115	4 377
Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	1 540	6 210	41 024	104 964	452 124
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 160	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-783	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Hors-bilan					
Futures	-	-	21 612	87 297	-27 673
Options	-	-52 193	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	5 917	-45 983	62 636	192 261	424 450

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD +/-	HKD +/-	NOK +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	29 260	-	1 815	12 835
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	668	2 870	-	-
Comptes financiers	-	3 716	183	1 260
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-193	-	-	-297
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	30 861	58 487
Devises à livrer	-37 179	-	-15 511	-46 965
Futures options swaps	598	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	-6 846	6 586	17 348	25 319

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	601 227	3 578	1 057
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-27 200
Solde net	601 227	3 578	-26 143

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	1 150	
<i>Société Générale</i>	147	
<i>CACIB</i>	519	
<i>JP Morgan</i>	81	
<i>BNP Paribas</i>	403	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	1 705	
Collatéral espèces	550	
<i>BNP Paribas</i>	290	
<i>Natixis CM</i>	260	
Dépôt de garantie espèces versé	1 155	
<i>BNP Paribas</i>	1 155	
Comptes financiers	5 160	
<i>Société Générale</i>	5 160	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés	604	
<i>Société Générale</i>	67	
<i>CACIB</i>	216	
<i>BNP Paribas</i>	37	
<i>Natixis CM</i>	284	
Dettes	990	
Collatéral espèces	990	
<i>CACIB</i>	420	
<i>JP Morgan</i>	160	
<i>BNP Paribas</i>	410	
Concours bancaires	783	
<i>Société Générale</i>	783	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR	245 142
LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E <i>DWS</i>	Luxembourg	Obligations	EUR	46 473
IE00B5M4WH52	I SHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR <i>BLACKROCK LUX</i>	Irlande	Obligations	EUR	45 756
IE00BFNM3B99	ISHARES IV PLC - ISHARES MSCI EMU SCREENED UCITS ETF <i>BLACKROCK LUX</i>	Irlande	Actions	EUR	30 992
IE00BHZPJ908	ISHARES IV PLC - ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF <i>BLACKROCK LUX</i>	Irlande	Actions	EUR	30 475
FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR	28 314
FR0010645325	OFI INVEST ALPHA YIELD I <i>OFI INVEST AM</i>	France	Obligations	EUR	23 234
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R <i>OFI INVEST AM</i>	France	Obligations	EUR	15 758
IE00BKT1CS59	ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF <i>BLACKROCK LUX</i>	Irlande	Obligations	EUR	15 163
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR	13 647

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
IE0005042456	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF <i>BLACKROCK LUX</i>		Irlande	Actions	EUR	12 187
FR0011381227	OFI INVEST ESG MONETAIRE <i>OFI INVEST AM</i>		France	Monétaire	EUR	10 176
FR0010838607	OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I <i>OFI INVEST AM</i>		France	Actions	EUR	9 844
LU1244894827	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND SICAV BIG DATA <i>EDMOND DE ROTHSCHILD AM</i>		Luxembourg	Actions	EUR	9 317
FR0007478052	OFI INVEST ASIE <i>OFI INVEST AM</i>		France	Actions	EUR	9 257
LU1681044720	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF <i>AMUNDI AM</i>		Luxembourg	Actions	EUR	9 092
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITES I <i>OFI INVEST AM</i>		France	Monétaire	EUR	7 814
IE00BD3V0B10	ISHARES V PLC ISHARES SP US BANKS UCITS ETF <i>BLACKROCK LUX</i>		Irlande	Actions	EUR	7 628
IE00BF11F565	ISHARES III PLC ISHARES CORE EUR CORP BOND UCITS ETF <i>BLACKROCK LUX</i>		Irlande	Obligations	EUR	7 597
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO <i>OFI INVEST AM</i>		France	Obligations	EUR	5 889
IE00B52MJY50	ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF <i>BLACKROCK LUX</i>		Irlande	Actions	EUR	4 615
Total						588 370

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2025
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	9 052 674,36
Collatéral espèces versé	550 000,00
Vente à règlement différé	1 846 405,49
Coupons à recevoir	82 653,03
Total créances	11 531 732,88
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-681 082,72
Collatéral espèces reçu	-990 000,00
Provision commission de mouvement	-91 763,08
Achat à règlement différé	-3 597 088,16
Total dettes	-5 359 933,96
Total	6 171 798,92

Frais de gestion

Catégorie de parts C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66 ⁽³⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(3) La catégorie de parts RF ayant été créée le 01/08/2025, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	309 136,49	792,99	245 142 145,21
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	34 370,00	397,05	13 646 608,50
FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	1 184,00	23 914,04	28 314 223,36
FR0010645325	OFI INVEST ALPHA YIELD I	13,6731	1 699 258,22	23 234 127,57
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	27 698,00	334,22	9 257 225,56
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	7 364,00	1 061,13	7 814 161,32
FR0010838607	OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	377,00	26 111,35	9 843 978,95
FR0011381227	OFI INVEST ESG MONETAIRE	93,00	109 414,32	10 175 531,76
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO	3 847,00	1 530,86	5 889 218,42
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	13 574,00	1 160,90	15 758 056,60
<i>Sous-total</i>				369 075 277,25

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts C		
Revenus nets	15 807 397,40	12 223 747,27
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	15 807 397,40	12 223 747,27
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	15 807 397,40	12 223 747,27
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	15 807 397,40	12 223 747,27
Total	15 807 397,40	12 223 747,27
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
Catégorie de parts RF		
Revenus nets	0,30⁽⁴⁾	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,30	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,30	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,30	-
Total	0,30	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

(4) La catégorie de parts RF a été créée le 01/08/2025.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts C		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	63 579 920,47	56 131 846,48
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	63 579 920,47	56 131 846,48
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	63 579 920,47	56 131 846,48
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	63 579 920,47	56 131 846,48
Total	63 579 920,47	56 131 846,48
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Catégorie de parts RF		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3,32⁽⁵⁾	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3,32	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3,32	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3,32	-
Total	3,32	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

(5) La catégorie de parts RF a été créée le 01/08/2025.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
				359 443 255,19	22,96
ABB LTD-NOM	Manufacture	CHF	23 943,00	1 468 056,65	0,09
ACCENTURE SHS CLASS A	IT/Communication	USD	2 776,00	582 605,62	0,04
ADIDAS NOM	Manufacture	EUR	13 549,00	2 430 690,60	0,16
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Manufacture	USD	3 296,00	453 838,16	0,03
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	904,00	1 233 960,00	0,08
AENA SME SA	Transport	EUR	82 100,00	1 910 467,00	0,12
AGCO CORP	Manufacture	USD	5 041,00	459 353,08	0,03
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	28 314,00	5 007 614,04	0,32
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	31 229,00	6 164 604,60	0,39
AIXTRON	Manufacture	EUR	21 805,00	321 623,75	0,02
AKZO NOBEL NV	Manufacture	EUR	24 793,00	1 502 455,80	0,10
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	26 202,00	9 364 594,80	0,60
ALPHABET INC	IT/Communication	USD	3 996,00	826 746,89	0,05
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	43 534,00	2 938 545,00	0,19
AMBARELLA	Manufacture	USD	5 033,00	353 466,52	0,02
AMERICAN TOWER REDIT	Immobilier	USD	3 789,00	620 170,62	0,04
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	40 270,00	2 045 716,00	0,13
APPLIED MATERIALS INC	Manufacture	USD	2 436,00	424 465,23	0,03
ARCELORMITTAL SA	Manufacture	EUR	22 437,00	686 123,46	0,04
ARISTA NETWORKS INC	Manufacture	USD	2 173,00	269 470,49	0,02
ARM HOLDNGS LIMITED ADR	Manufacture	USD	2 016,00	242 760,71	0,02
ASM INTERNATIONAL NV	Manufacture	EUR	601,00	306 990,80	0,02
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	21 969,00	18 192 528,90	1,16
ASSICURAZIONI GENERALI	Finance/Assurance	EUR	96 120,00	3 211 369,20	0,21
ATLAS COPCO AB	Manufacture	SEK	26 831,00	385 797,29	0,02
AUTOSTORE HOLDINGS LTD	IT/Communication	NOK	509 978,00	396 275,95	0,03
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	123 899,00	5 035 255,36	0,32
BABCOCK INTERNATIONAL GROUP PLC	Science/Technologie	GBP	36 700,00	559 246,10	0,04
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	Finance/Assurance	EUR	46 258,00	348 785,32	0,02
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance/Assurance	EUR	513 141,00	8 384 723,94	0,54
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	Finance/Assurance	EUR	1 632 423,00	1 229 541,00	0,08
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	653 420,00	5 798 449,08	0,37
BAWAG GROUP AG	Finance/Assurance	EUR	7 470,00	836 640,00	0,05
BAYERISCHE MOTORENWERKE	Manufacture	EUR	40 074,00	3 423 922,56	0,22
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	7 762,00	984 609,70	0,06
BIOMERIEUX SA	Manufacture	EUR	2 586,00	294 286,80	0,02
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	61 845,00	4 782 473,85	0,31
BOLIDEN AB	Manufacture	SEK	12 858,00	445 277,04	0,03
BPER BANCA SPA	Finance/Assurance	EUR	137 029,00	1 293 005,64	0,08
BROADCOM INC	Manufacture	USD	1 660,00	466 085,62	0,03
BUREAU VERITAS	Science/Technologie	EUR	50 265,00	1 339 059,60	0,09

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXABANK	Finance/Assurance	EUR	158 325,00	1 416 375,45	0,09
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	11 453,00	1 415 018,15	0,09
CARLSBERG B	Manufacture	DKK	9 147,00	905 319,62	0,06
CARREFOUR SA	Commerce	EUR	37 088,00	478 249,76	0,03
CARRIER GLOBAL CORPORATIONS	Manufacture	USD	6 429,00	326 647,91	0,02
CATERPILLAR INC	Manufacture	USD	1 271,00	516 134,17	0,03
CELLNEX TELECOM S.A.	IT/Communication	EUR	34 375,00	1 013 718,75	0,06
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	IT/Communication	USD	5 652,00	995 281,12	0,06
CHENIERE ENERGY INC	Commerce	USD	2 368,00	473 559,69	0,03
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	57 222,00	1 747 559,88	0,11
CISCO SYSTEMS INC	Manufacture	USD	19 946,00	1 161 451,34	0,07
CLOUDFLARE INC	IT/Communication	USD	3 677,00	671 529,73	0,04
COCA COLA HBC	Manufacture	GBP	14 149,00	568 035,01	0,04
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	88 585,00	2 842 692,65	0,18
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	43 937,00	4 027 265,42	0,26
CONSTELLATION ENERGY CORP	Energie	USD	1 325,00	371 078,94	0,02
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	Energie	EUR	17 607,00	388 058,28	0,02
CRH PLC	Manufacture	USD	5 457,00	556 846,21	0,04
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	IT/Communication	USD	1 118,00	466 591,35	0,03
CROWN CASTLE INC	Admin. privée	USD	7 995,00	656 542,60	0,04
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	Manufacture	EUR	44 975,00	1 575 024,50	0,10
DANONE SA	Manufacture	EUR	43 254,00	3 207 716,64	0,20
DASSAULT AVIATION SA	Manufacture	EUR	1 767,00	502 888,20	0,03
DASSAULT SYSTEMES SE	IT/Communication	EUR	21 859,00	623 200,09	0,04
DATADOG INC	IT/Communication	USD	3 455,00	418 716,60	0,03
DEERE & CO	Manufacture	USD	1 321,00	514 076,99	0,03
DELL TECHNOLOGIES INC	Manufacture	USD	3 719,00	448 717,13	0,03
DEUTSCHE BOERSE AG	Finance/Assurance	EUR	3 769,00	859 708,90	0,05
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	IT/Communication	EUR	55 904,00	1 621 775,04	0,10
DSV A/S	Transport	DKK	2 634,00	446 201,45	0,03
DYNATRACE INC	IT/Communication	USD	13 699,00	564 865,15	0,04
E.ON SE	Energie	EUR	315 763,00	5 056 944,45	0,32
EATON CORP	Manufacture	USD	1 342,00	427 441,28	0,03
EDP RENOVAVEIS	Energie	EUR	29 648,00	332 057,60	0,02
EDP S.A	Energie	EUR	99 582,00	402 012,53	0,03
EIFFAGE	Construction	EUR	15 921,00	1 730 612,70	0,11
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	Energie	EUR	4 301,00	422 143,15	0,03
EMERSON ELECTRIC CO	Manufacture	USD	4 231,00	472 359,64	0,03
EMS-CHEMIE HOLDING N	Manufacture	CHF	462,00	277 985,77	0,02
ENDESA	Energie	EUR	19 590,00	533 043,90	0,03
ENEL SPA	Energie	EUR	838 433,00	6 762 800,58	0,43
ENGIE SA	Energie	EUR	284 005,00	5 184 511,28	0,33
ENI SPA	Energie	EUR	23 411,00	348 027,93	0,02

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	IT/Communication	USD	636,00	423 949,48	0,03
EQUINOR ASA	Mines	NOK	16 444,00	341 394,04	0,02
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	9 510,00	2 624 760,00	0,17
EVONIK INDUSTRIES AG	Manufacture	EUR	86 977,00	1 284 650,29	0,08
FERRARI NV	Manufacture	EUR	3 359,00	1 382 564,40	0,09
FINCANTIERI SPA	Manufacture	EUR	23 036,00	514 624,24	0,03
FIRST SOLAR INC	Manufacture	USD	2 242,00	420 790,01	0,03
FORTUM OYJ	Energie	EUR	28 043,00	451 632,52	0,03
FREENET	IT/Communication	EUR	18 649,00	507 625,78	0,03
FREEPORT MCMORAN INC	Mines	USD	10 103,00	337 225,24	0,02
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	Santé/Social	EUR	19 788,00	883 732,08	0,06
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	54 690,00	2 592 306,00	0,17
GALP ENERGIA SGPS SA-B	Mines	EUR	84 279,00	1 356 891,90	0,09
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	Mines	EUR	5 446,00	858 289,60	0,05
GE VERTNOVA INC	Manufacture	USD	1 079,00	564 661,36	0,04
GEA GROUP AG	Manufacture	EUR	37 164,00	2 335 757,40	0,15
GLANBIA PLC	Manufacture	EUR	35 616,00	498 980,16	0,03
HALLIBURTON CO	Mines	USD	14 318,00	299 764,09	0,02
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	14 602,00	2 797 013,10	0,18
HENKEL KGAA VZ PFD	Manufacture	EUR	12 348,00	848 307,60	0,05
HENSOLDT AG	Manufacture	EUR	3 653,00	402 925,90	0,03
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	2 027,00	4 222 241,00	0,27
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	Manufacture	USD	23 094,00	482 713,74	0,03
HEXAGON AB	Manufacture	SEK	43 751,00	443 013,02	0,03
HIAB OYJ	Manufacture	EUR	2 542,00	126 134,04	0,01
HUBSPOT INC	IT/Communication	USD	753,00	299 790,13	0,02
IBERDROLA SA	Energie	EUR	112 875,00	1 817 851,88	0,12
IMI PLC	Manufacture	GBP	21 128,00	553 375,44	0,04
INDITEX	Commerce	EUR	81 656,00	3 835 382,32	0,24
INDRA SISTEMAS SA	IT/Communication	EUR	30 600,00	1 165 860,00	0,07
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	85 262,00	2 830 698,40	0,18
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	82 109,00	1 812 556,18	0,12
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA	Transport	EUR	102 508,00	454 315,46	0,03
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	1 132 271,00	6 356 569,39	0,41
ITALGAS SPA	Energie	EUR	83 548,00	654 598,58	0,04
IVECO GROUPO NV	Manufacture	EUR	62 353,00	1 144 489,32	0,07
JUNGHEINRICH VORZ.	Manufacture	EUR	9 020,00	266 631,20	0,02
KBC GROUPE	Finance/Assurance	EUR	17 461,00	1 771 418,45	0,11
KION GROUP	Manufacture	EUR	5 581,00	320 628,45	0,02
KLA CORPORATION	Manufacture	USD	604,00	554 446,30	0,04
KONE B	Manufacture	EUR	20 659,00	1 198 222,00	0,08
KONECRANES OYJ	Manufacture	EUR	9 448,00	663 249,60	0,04
KONGSBERG GRUPPEN ASA	Manufacture	NOK	16 373,00	445 429,28	0,03
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	Commerce	EUR	48 475,00	1 669 963,75	0,11

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KONINKLIJKE KPN NV	IT/Communication	EUR	412 841,00	1 687 281,17	0,11
LEG IMMOBILIEN SE	Immobilier	EUR	7 403,00	501 183,10	0,03
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	Manufacture	EUR	22 278,00	1 203 457,56	0,08
LINDE PLC	Manufacture	USD	1 861,00	752 319,15	0,05
LOREAL SA	Manufacture	EUR	12 342,00	4 548 027,00	0,29
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	11 348,00	5 906 634,00	0,38
MAFPRE SA	Finance/Assurance	EUR	81 477,00	328 352,31	0,02
MARTIN MARIETTA	Mines	USD	999,00	535 872,10	0,03
MARVELL TECHNOLOGY INC	Manufacture	USD	2 965,00	212 142,60	0,01
MELROSE INDUSTRIES PLC	Manufacture	GBP	57 374,00	400 198,11	0,03
META PLATFORMS INC	IT/Communication	USD	1 059,00	661 879,51	0,04
MICROSOFT CORP	IT/Communication	USD	1 988,00	876 327,32	0,06
MOBILEYE GLOBAL INC	IT/Communication	USD	23 638,00	284 058,35	0,02
MONGODB INC	IT/Communication	USD	1 509,00	398 607,17	0,03
MTU AERO ENGINES HLDG AG	Manufacture	EUR	1 245,00	486 670,50	0,03
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	6 050,00	3 287 570,00	0,21
NESTE CORPORATION	Manufacture	EUR	20 477,00	319 134,05	0,02
NEXANS SA	Manufacture	EUR	2 805,00	353 430,00	0,02
NEXTERA ENERGY INC	Energie	USD	12 438,00	799 101,80	0,05
NIBE INDUSTRIER AB B	Manufacture	SEK	67 665,00	226 795,00	0,01
NN GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	10 437,00	625 176,30	0,04
NOKIA OYJ	Manufacture	EUR	372 349,00	1 518 811,57	0,10
NORDEA BANK ABP	Finance/Assurance	EUR	175 511,00	2 452 766,23	0,16
NORSK HYDRO ASA	Manufacture	NOK	109 628,00	632 114,98	0,04
NOVARTIS AG-NOM	Manufacture	CHF	21 958,00	2 351 644,61	0,15
NOVO NORDISK AS	Manufacture	DKK	7 382,00	340 838,54	0,02
NUCOR CORP	Manufacture	USD	2 970,00	342 320,94	0,02
NVIDIA CORP	Manufacture	USD	2 706,00	429 689,77	0,03
OMV AG	Manufacture	EUR	8 668,00	393 700,56	0,03
OPAP SA	Culture	EUR	21 596,00	429 112,52	0,03
ORANGE	IT/Communication	EUR	158 205,00	2 184 811,05	0,14
ORION NEW B	Manufacture	EUR	12 840,00	836 526,00	0,05
PALO ALTO NETWORKS INC	IT/Communication	USD	3 159,00	547 434,54	0,03
PANDORA AB	Manufacture	DKK	7 261,00	805 810,45	0,05
PROLOGIS REIT	Immobilier	USD	5 045,00	491 705,02	0,03
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	72 667,00	4 355 659,98	0,28
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	50 485,00	4 249 827,30	0,27
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	24 047,00	1 964 158,96	0,13
QINETIQ GROUP	Manufacture	GBP	81 962,00	516 018,78	0,03
QUANTA SERVICES	Construction	USD	1 413,00	498 362,09	0,03
REDEIA CORPORACION SA	Energie	EUR	37 450,00	615 678,00	0,04
RENAULT SA	Manufacture	EUR	41 927,00	1 459 059,60	0,09
RENK GROUP AG	Manufacture	EUR	15 605,00	1 367 154,05	0,09

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
REPSOL	Manufacture	EUR	23 206,00	349 598,39	0,02
ROCKWELL AUTOMATION INC	Manufacture	USD	1 795,00	533 962,85	0,03
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	Manufacture	GBP	31 458,00	428 907,20	0,03
SAAB AB	Manufacture	SEK	9 087,00	472 399,01	0,03
SAFRAN	Manufacture	EUR	26 190,00	7 859 619,00	0,50
SAIPEM SPA	Manufacture	EUR	489 801,00	1 203 441,06	0,08
SANOFI	Manufacture	EUR	73 512,00	5 774 367,60	0,37
SAP SE	IT/Communication	EUR	55 849,00	12 727 987,10	0,81
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	33 021,00	7 845 789,60	0,50
SENTINELONE INC	IT/Communication	USD	19 300,00	289 253,62	0,02
SHELL PLC	Mines	EUR	12 057,00	367 316,51	0,02
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	46 886,00	10 746 271,20	0,69
SIEMENS ENERGY AG	Manufacture	EUR	31 819,00	3 163 444,98	0,20
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	43 413,00	1 997 866,26	0,13
SIGNIFY NV	Manufacture	EUR	63 261,00	1 410 720,30	0,09
SLB	Mines	USD	10 913,00	319 216,86	0,02
SMITHS GROUP	Manufacture	GBP	21 580,00	581 532,54	0,04
SNAM RETE GAS	Transport	EUR	116 525,00	596 374,95	0,04
SNOWFLAKE RG REGISTERED SHS	IT/Communication	USD	2 576,00	494 482,38	0,03
SOCIETE GENERALE SA	Finance/Assurance	EUR	40 160,00	2 263 417,60	0,14
SOLVAY	Manufacture	EUR	33 283,00	899 306,66	0,06
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	13 579,00	323 791,26	0,02
SUNRUN INC	Manufacture	USD	33 143,00	487 695,72	0,03
SYENSQO SA	Manufacture	EUR	16 242,00	1 115 825,40	0,07
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	35 072,00	1 405 685,76	0,09
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	257 920,00	1 134 332,16	0,07
TERNA SPA	Energie	EUR	67 656,00	584 412,53	0,04
TESLA INC	Manufacture	USD	851,00	322 090,83	0,02
THALES SA	Manufacture	EUR	4 273,00	1 139 181,80	0,07
THYSSENKRUPP AG	Commerce	EUR	34 755,00	405 764,63	0,03
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	101 424,00	5 246 663,52	0,34
TRANE TECHNOLOGIES PLC	Manufacture	USD	1 386,00	497 733,24	0,03
UCB SA	Manufacture	EUR	6 916,00	1 625 260,00	0,10
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	Immobilier	EUR	9 214,00	824 100,16	0,05
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	135 931,00	8 763 471,57	0,56
UNILEVER	Manufacture	EUR	31 117,00	1 573 275,52	0,10
UNION PACIFIC CORP	Transport	USD	2 807,00	564 672,84	0,04
VALLOUREC SA	Manufacture	EUR	48 763,00	789 229,16	0,05
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	32 285,00	935 619,30	0,06
VERTIV HOLDING LLC	Manufacture	USD	2 582,00	331 506,83	0,02
VESTAS WIND SYSTEM A/S	Manufacture	DKK	21 889,00	351 300,77	0,02
VINCI SA	Construction	EUR	29 668,00	3 499 340,60	0,22
VOLVO AB-B SHS	Manufacture	SEK	12 608,00	307 470,46	0,02
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	Immobilier	EUR	74 941,00	1 989 683,55	0,13
WACKER CHEMIE	Manufacture	EUR	5 672,00	363 575,20	0,02

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WARTSILA OYJ	Manufacture	EUR	48 368,00	1 230 965,60	0,08
WOLTERS KLUWER CVA	IT/Communication	EUR	19 599,00	2 276 423,85	0,15
XPO INC	Transport	USD	2 729,00	300 236,45	0,02
XYLEM	Manufacture	USD	4 607,00	578 325,53	0,04
ZALANDO	Commerce	EUR	31 362,00	815 725,62	0,05
ZSCALER INC	IT/Communication	USD	2 303,00	587 333,60	0,04
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				605 862 461,07	38,70
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				605 862 461,07	38,70
A2A SPA 3.625% 30/01/2035	Energie	EUR	1 989 000,00	2 022 459,34	0,13
ABN AMRO BANK NV 4.375% 16/07/2036	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	1 151 303,25	0,07
ACHMEA BV VAR 02/11/2044	Finance/Assurance	EUR	611 000,00	701 502,91	0,04
ADECCO INT FINANCIAL SVS VAR 21/03/2082	Finance/Assurance	EUR	485 000,00	473 443,65	0,03
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.625% 30/04/2035	Construction	EUR	8 500 000,00	8 675 557,60	0,55
AGEAS VAR 02/05/2056	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 039 806,99	0,07
AKZO NOBEL NV 4% 31/03/2035	Manufacture	EUR	770 000,00	796 129,16	0,05
ALD SA 4.875% 06/10/2028	Admin. privée	EUR	800 000,00	886 300,60	0,06
ALLIANDER NV VAR PERP 31/12/2099	Energie	EUR	937 000,00	985 207,62	0,06
ALLIANZ FINANCE II B V 0,5% 14/01/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	269 500,60	0,02
ALLIANZ SE VAR 25/07/2053	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 369 967,70	0,09
ALPHA BANK SA VAR 12/05/2030	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	543 614,52	0,03
ALPHA BANK SA VAR 27/06/2029	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	449 720,22	0,03
ALPHABET INC 3% 06/05/2033	IT/Communication	EUR	800 000,00	807 013,26	0,05
ARKEMA PERP 31/12/2099	Manufacture	EUR	900 000,00	916 413,25	0,06
AROUNDOWN SA 3,5% 13/05/2030	Immobilier	EUR	2 000 000,00	2 018 532,88	0,13
ASB BANK LIMITED 3,185% 16/04/2029	Finance/Assurance	EUR	646 000,00	664 622,23	0,04
ASSICURAZIONI GENERALI SPA VAR 27/10/2047	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	441 481,15	0,03
ASTRAZENECA FINANCE LLC 3,278% 05/08/2033	Finance/Assurance	EUR	1 866 000,00	1 890 834,36	0,12
AVERY DENNISON CORP 3,75% 04/11/2034	Manufacture	EUR	942 000,00	969 006,75	0,06
AXA SA VAR 10/07/2042	Finance/Assurance	EUR	700 000,00	632 523,55	0,04
BANCO BPM SPA 3,375% 21/01/2030	Finance/Assurance	EUR	1 857 000,00	1 935 302,82	0,12
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 13/06/2031	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	815 491,07	0,05
BANCO DE SABADELL SA VAR 10/11/2028	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	878 539,18	0,06
BANCO SANTANDER SA 3,5% 02/10/2032	Finance/Assurance	EUR	1 600 000,00	1 615 904,00	0,10

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO SANTANDER SA 4.875% 18/10/2031	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	907 298,41	0,06
BANK OF AMERICA VAR 26/10/2031	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	892 299,97	0,06
BANK OF MONTREAL VAR 09/01/2032	Finance/Assurance	EUR	1 685 000,00	1 696 539,71	0,11
BANQUE 4.75% 10/11/2031	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	445 521,86	0,03
BANQUE FED CRED MUTUEL 3.75% 01/12/2033	Finance/Assurance	EUR	3 000 000,00	3 146 837,26	0,20
BARCLAYS BANK PLC VAR 12/05/2032	Finance/Assurance	EUR	2 330 000,00	2 077 318,71	0,13
BARCLAYS PLZ VAR 26/03/2037	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	424 383,40	0,03
BAWAG P S K VAR 02/09/2033	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	797 963,18	0,05
BELFIUS BANK SA 3.375% 20/02/2031	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	2 050 844,66	0,13
BMW FINANCE NV 3.25% 20/05/2031	Finance/Assurance	EUR	1 280 000,00	1 301 120,70	0,08
BNP PARIBAS VAR 13/11/2032	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 671 426,37	0,11
BNP PARIBAS VAR 18/02/2037	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 234 472,00	0,08
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	Admin. publique	EUR	940 000,00	919 895,98	0,06
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	3 494 000,00	2 542 467,01	0,16
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	Admin. publique	EUR	928 000,00	433 568,97	0,03
BOOKING HOLDINGS INC 4.125% 12/05/2033	Admin. privée	EUR	1 269 000,00	1 352 273,00	0,09
BPCE SA VAR 08/03/2033	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 054 316,85	0,07
BPCE SA VAR 20/01/2034	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 825 969,05	0,18
BPCE SA VAR 26/02/2036	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	432 994,58	0,03
BPIFRANCE SACA 0% 25/05/2028	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	750 776,00	0,05
BRENNNTAG FINANCE BV 3.875% 24/04/2032	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	932 834,22	0,06
BTB 0% 25/05/2032	Admin. publique	EUR	19 273 000,00	15 799 427,21	1,01
BTPS 3.7% 15/06/2030	Admin. publique	EUR	25 240 000,00	26 604 957,13	1,70
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1% 15/05/2038	Admin. publique	EUR	1 299 373,00	1 041 727,63	0,07
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	Admin. publique	EUR	2 500 000,00	2 196 577,17	0,14
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	Admin. publique	EUR	2 220 000,00	2 002 206,29	0,13
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/06/2032	Admin. publique	EUR	1 880 000,00	1 652 299,33	0,11
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/08/2030	Admin. publique	EUR	2 080 000,00	1 919 341,93	0,12
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	Admin. publique	EUR	2 239 000,00	1 487 067,74	0,09
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	Admin. publique	EUR	4 960 000,00	4 808 579,33	0,31
BUREAU VERITAS SA 3.125% 15/11/2031	Science/Technologie	EUR	1 000 000,00	1 026 862,88	0,07
CAIXABANK SA VAR 09/02/2032	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 285 509,86	0,08
CAPGEMINI SE 3.5% 25/09/2034	IT/Communication	EUR	900 000,00	893 269,11	0,06
CASTELLUM HELSINKI 0.875% 17/09/2029	Finance/Assurance	EUR	2 200 000,00	2 031 479,10	0,13
CBRE GI OPEN END FUND 4.75% 27/03/2034	Finance/Assurance	EUR	920 000,00	993 679,02	0,06
CIE DE SAINT GOBAIN 1.125% 23/03/2026	Commerce	EUR	900 000,00	900 988,77	0,06

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CIE GENERALE DES ESTABLI 3.125% 16/05/2031	Manufacture	EUR	1 000 000,00	1 017 820,68	0,07
CNP ASSURANCES SACA VAR 16/07/2054	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	961 981,03	0,06
COFINIMMO 1.0% 24/01/2028	Immobilier	EUR	1 000 000,00	967 756,71	0,06
COMCAST CORP 3.55% 26/09/2036	IT/Communication	EUR	750 000,00	746 057,67	0,05
COMMERZBANK AG VAR 16/07/2032	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	625 486,77	0,04
CONTINENTAL AG 2.875% 09/06/2029	Manufacture	EUR	678 000,00	679 085,91	0,04
COVIVIO 3.625% 17/06/2034	Immobilier	EUR	600 000,00	596 950,03	0,04
COVIVIO 4.625% 05/06/2032	Immobilier	EUR	900 000,00	969 235,89	0,06
COVIVIO HOTELS SACA 4.125% 23/05/2033	Immobilier	EUR	900 000,00	930 886,03	0,06
CPMC CAST CORP 3.25% 26/09/2032	IT/Communication	EUR	823 000,00	821 283,42	0,05
CPPIB CAPITAL INC 0.875% 06/02/2029	Finance/Assurance	EUR	2 900 000,00	2 770 588,89	0,18
CREDIT AGRICOLE ASSRNCE 1.50% 06/10/2031	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	725 828,49	0,05
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07/05/2027	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	293 969,38	0,02
CREDIT MUTUEL ARKEA VAR 15/05/2035	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	957 527,38	0,06
CREDIT MUTUTEL ARKEA 3.375% 19/09/2027	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	305 556,62	0,02
CRELAN SA VAR 23/01/2032	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	903 125,26	0,06
CRITERIA CAIXA SA 3.25% 25/02/2031	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 022 620,00	0,07
DAIMLER TRUCK INTL 3.375% 23/09/2030	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	913 960,97	0,06
DANONE 3.438% 07/04/2033	Manufacture	EUR	700 000,00	718 127,30	0,05
DANONE SA 3.47% 22/05/2031	Manufacture	EUR	600 000,00	622 094,47	0,04
DEUTSCHE BANK AG VAR 05/09/2030	Finance/Assurance	EUR	1 800 000,00	1 928 877,53	0,12
DEUTSCHE BANK AG VAR 13/02/2031	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	513 304,79	0,03
DEUTSCHE BANK AG VAR 19/11/2030	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	480 459,32	0,03
DEUTSCHE BANK VAR 15/01/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	317 493,70	0,02
DEUTSCHE BOERSE AG 3.875% 28/09/2033	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 046 164,66	0,07
DEUTSCHE POST AG 3% 24/03/2030	Transport	EUR	772 000,00	791 779,27	0,05
DH EUROPE FINANCE 0.75% 18/09/2031	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	526 282,60	0,03
DNB BANK ASA VAR 13/09/2033	Finance/Assurance	EUR	850 000,00	895 366,83	0,06
DSM BV 3.625% 02/07/2034	Manufacture	EUR	998 000,00	1 023 525,83	0,07
DSV FINANCE BV 3.25% 06/11/2030	Finance/Assurance	EUR	445 000,00	463 055,23	0,03
E ON SE 3.375% 15/01/2031	Energie	EUR	1 150 000,00	1 200 175,76	0,08
EAST JAPAN RAILWAY CO 3.727% 02/09/2037	Transport	EUR	1 441 000,00	1 452 604,79	0,09
EATON CAPITAL ULC 3.625% 09/05/2035	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 021 120,00	0,07
EDP SERVICIOS FIN ESP SA 3.125% 03/12/2031	Science/Technologie	EUR	381 000,00	380 296,25	0,02
EDP SERVICIOS FIN ESP SA 3.5% 16/07/2030	Science/Technologie	EUR	100 000,00	102 772,95	0,01
EL CORTE INGLES SA 3.5% 24/07/2033	Commerce	EUR	400 000,00	397 332,93	0,03
ELECTRICITE DE FRANCE 4.75% 12/10/2034	Energie	EUR	1 100 000,00	1 234 253,49	0,08

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.875% 11/06/2031	Energie	EUR	1 000 000,00	1 036 066,58	0,07
ELLEVIO AB 3.75% 14/05/2035	Energie	EUR	803 000,00	817 426,94	0,05
ELM BV FOR JULIUS BAER 3.375% 19/06/2030	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	914 624,01	0,06
ENEL FINANCE INTL NV VAR 28/05/2029	Finance/Assurance	EUR	250 000,00	231 773,66	0,01
ENEL SPA VAR PERPETUAL	Energie	EUR	900 000,00	819 290,59	0,05
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	Energie	EUR	600 000,00	593 394,82	0,04
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	Energie	EUR	700 000,00	652 466,26	0,04
ENGIE SA 3.875% 06/01/2031	Energie	EUR	1 600 000,00	1 701 501,15	0,11
EON SE 0.375% 29/09/2027	Energie	EUR	900 000,00	866 268,74	0,06
ESB FINANCE DAC 4% 03/05/2032	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	425 023,01	0,03
ESB FINANCE LIMITED 1.875% 14/06/2031	Finance/Assurance	EUR	533 000,00	503 008,46	0,03
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05/03/2029	Manufacture	EUR	1 400 000,00	1 433 235,81	0,09
ESSITY AB 0.5% 03/02/2030	Manufacture	EUR	300 000,00	274 005,41	0,02
ESSITY CAPITAL BV 0.25% 15/09/2029	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	91 203,64	0,01
EUROPEAN 3.375% 12/12/2035	Autre	EUR	6 657 369,00	6 902 548,04	0,44
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	Autre	EUR	158 000,00	71 976,71	0,00
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	Autre	EUR	119 612,00	88 126,55	0,01
EVONIK INDUSTRIES AG 3.25% 15/01/2030	Manufacture	EUR	765 000,00	798 836,47	0,05
EVONIK INDUSTRIES AG VAR 09/09/2055	Manufacture	EUR	700 000,00	701 888,66	0,04
EXPERIAN FINANCE PLC 3.51% 15/12/2033	IT/Communication	EUR	824 000,00	847 865,86	0,05
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	Admin. publique	EUR	3 393 402,00	2 622 183,53	0,17
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	Admin. publique	EUR	11 283 235,00	10 384 525,33	0,66
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2026	Admin. publique	EUR	2 830 000,00	2 824 048,47	0,18
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	Admin. publique	EUR	4 200 000,00	4 088 647,64	0,26
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	Admin. publique	EUR	1 817 000,00	1 663 162,57	0,11
FERDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2050	Admin. publique	EUR	1 068 301,00	483 384,84	0,03
FERROVIAL SA 3.25% 16/01/2030	Construction	EUR	772 000,00	797 940,47	0,05
FINGRID OYJ 2.75% 04/12/2029	Energie	EUR	743 000,00	759 980,09	0,05
FINLAND 0.05% 15/09/2028	Admin. publique	EUR	580 000,00	551 807,87	0,04
FINNISH GOVERMENT 0.75% 15/04/2031	Admin. publique	EUR	164 000,00	149 207,72	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	Admin. publique	EUR	263 000,00	232 363,13	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	Admin. publique	EUR	419 000,00	305 963,10	0,02
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	Admin. publique	EUR	310 000,00	127 218,48	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/04/2043	Admin. publique	EUR	820 000,00	500 813,99	0,03
FORTIVE CORPORATION 3.7% 15/08/2029	Manufacture	EUR	500 000,00	515 747,88	0,03
FORTUM OYJ 4% 26/05/2028	Energie	EUR	1 100 000,00	1 150 387,68	0,07
FRANCE 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	3 210 992,00	2 014 129,48	0,13

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE 0.5% 25/05/2072	Admin. publique	EUR	307 505,00	79 241,22	0,01
FRANCE 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	3 275 812,00	1 776 460,28	0,11
FRANCE 0.50% 25/05/2029	Admin. publique	EUR	2 970 000,00	2 770 359,04	0,18
FRANCE 0.75% 25/12/2028	Admin. publique	EUR	11 250 000,00	10 766 142,12	0,69
FRANCE 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	24 412 000,00	20 731 697,04	1,32
FRANCE 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	3 237 256,00	1 916 981,50	0,12
FRANCE 1.75% 25/06/2039	Admin. publique	EUR	1 700 000,00	1 340 019,18	0,09
FRANCE 3.2% 25/05/2035	Admin. publique	EUR	23 195 000,00	22 956 259,90	1,47
FRANCE 3.5% 25/11/2035	Admin. publique	EUR	18 949 000,00	19 460 469,85	1,24
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	7 703 907,00	3 357 834,40	0,21
FRANCE OAT 25/05/2045	Admin. publique	EUR	600 000,00	541 557,21	0,03
FRANCE REPUBLIC 0% 25/02/2027	Admin. publique	EUR	1 900 000,00	1 846 021,00	0,12
FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	Admin. publique	EUR	480 000,00	476 121,99	0,03
FRENCH REPUBLIC 0.6% i 25/07/2034	Admin. publique	EUR	2 440 000,00	2 531 967,60	0,16
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	Admin. publique	EUR	586 566,00	263 779,45	0,02
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	Admin. publique	EUR	2 362 317,00	1 889 622,22	0,12
FRENCH REPUBLIC 1.75% 25/05/2066	Admin. publique	EUR	410 000,00	211 212,68	0,01
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	Admin. publique	EUR	178 065,00	123 479,76	0,01
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	Admin. publique	EUR	11 700 000,00	13 583 465,16	0,87
FRESENIUS MEDICAL CARE A 3.125% 08/12/2028	Santé/Social	EUR	537 000,00	550 002,98	0,04
GDF SUEZ 1.5% 13/03/2035	Energie	EUR	400 000,00	336 788,99	0,02
GECINA 0.875% 30/06/2036	Immobilier	EUR	1 200 000,00	913 348,11	0,06
GERMANY 2.5% 15/02/2035	Admin. publique	EUR	2 299 000,00	2 308 664,88	0,15
GERMANY 2.6% 15/08/2034	Admin. publique	EUR	6 650 000,00	6 656 378,53	0,43
GIVAUDAN FIN EUROPE 4.125% 28/11/2033	Finance/Assurance	EUR	1 032 000,00	1 121 008,16	0,07
GLAXOSMITHKLINE CAPITAL 1.25% 21/05/2026	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	399 591,62	0,03
GROUPE ACM VAR 1.85% 21/04/2042	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	357 296,93	0,02
HOWOGE WOHNUNGS 3.875% 05/06/2030	Construction	EUR	1 200 000,00	1 248 496,27	0,08
IBERDROLA FINANZAS SAU VAR PERP 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	923 357,22	0,06
IBM CORP 1.75% 31/01/2031	IT/Communication	EUR	600 000,00	569 963,18	0,04
ICADE SA 4.375% 22/05/2035	Immobilier	EUR	1 500 000,00	1 520 702,67	0,10
IDS FINANCING PLC 1% 01/01/2029	Finance/Assurance	EUR	887 000,00	883 841,43	0,06
INFORMA PLC 3.375% 09/06/2031	IT/Communication	EUR	625 000,00	633 020,98	0,04
ING GROEP NV VAR 20/08/2037	Finance/Assurance	EUR	2 200 000,00	2 213 211,15	0,14
INMOBILIARIA COLONIAL SO 2.50% 28/11/2029	Immobilier	EUR	500 000,00	501 317,95	0,03
INTESA SANPAOLO SPA VAR 16/09/2032	Finance/Assurance	EUR	1 690 000,00	1 733 800,86	0,11
INVESTOR AB 3.5% 31/03/2034	Finance/Assurance	EUR	700 000,00	721 328,81	0,05
IRELAND 0.2% 15/05/2027	Admin. publique	EUR	1 170 000,00	1 137 435,53	0,07
IRELAND 1.5% 15/05/2050	Admin. publique	EUR	292 435,00	196 809,76	0,01
IREN SPA 3.875% 22/07/2032	Energie	EUR	540 000,00	560 781,27	0,04
IRISH 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	3 720 000,00	3 330 189,86	0,21

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	Admin. publique	EUR	1 720 000,00	1 467 893,71	0,09
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	920 000,00	610 536,07	0,04
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	Admin. publique	EUR	8 930 000,00	8 510 356,11	0,54
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	Admin. publique	EUR	449 000,00	337 065,89	0,02
ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	Admin. publique	EUR	1 108 000,00	1 054 356,27	0,07
ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	4 888 000,00	4 663 314,03	0,30
ITALIAN REPUBLIC 3.65% 01/08/2035	Admin. publique	EUR	19 592 000,00	19 951 502,55	1,27
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	Admin. publique	EUR	1 230 000,00	1 286 508,87	0,08
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	Finance/Assurance	EUR	3 541 000,00	3 782 212,53	0,24
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	11 291 000,00	11 838 057,68	0,76
ITALIAN REPUBLIC 5.75% 01/02/2033	Admin. publique	EUR	320 000,00	377 090,40	0,02
ITALIAN REPUBLIC 6% 01/05/2031	Admin. publique	EUR	1 140 000,00	1 355 811,91	0,09
JOHNSON CONTROLS TYCO FI 3.125% 11/12/2033	Manufacture	EUR	695 000,00	695 011,71	0,04
JPMORGAN CHASE & CO VAR 23/01/2036	Finance/Assurance	EUR	1 562 000,00	1 600 709,40	0,10
KFW 0% 09/11/2028	Finance/Assurance	EUR	986 000,00	919 267,52	0,06
KFW 0% 15/09/2031	Finance/Assurance	EUR	1 329 000,00	1 140 255,42	0,07
KFW 0.375% 20/05/2036	Finance/Assurance	EUR	872 000,00	668 629,53	0,04
KFW 0.75% 15/01/2029	Finance/Assurance	EUR	75 000,00	71 749,68	0,00
KFW VAR 30/04/2027	Finance/Assurance	EUR	1 414 000,00	1 368 850,98	0,09
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	Admin. publique	EUR	3 730 000,00	3 573 190,80	0,23
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	Admin. publique	EUR	422 961,00	127 944,20	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	Admin. publique	EUR	1 818 345,00	1 012 131,43	0,06
KINGDOM OF BELGIUM 1.6% 22/06/2047	Admin. publique	EUR	790 000,00	522 372,67	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	Admin. publique	EUR	266 130,00	169 897,57	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 1.90% 22/06/2038	Admin. publique	EUR	290 000,00	243 051,78	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	3 790 000,00	3 496 770,82	0,22
KINGDOM OF BELGIUM 4.25% 28/03/2041	Admin. publique	EUR	160 000,00	173 340,87	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	3 000 000,00	2 105 734,93	0,13
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2027	Admin. publique	EUR	1 020 000,00	998 940,35	0,06
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	Admin. publique	EUR	10 080 000,00	10 180 177,25	0,65
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2026	Admin. publique	EUR	1 620 000,00	1 609 210,80	0,10
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	Admin. publique	EUR	556 000,00	303 490,09	0,02
KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/04/2028	Admin. publique	EUR	1 390 000,00	1 371 297,84	0,09
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	Admin. publique	EUR	6 253 000,00	5 567 382,53	0,36
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	1 426 000,00	958 301,11	0,06
KINGDOM OF SPAIN 2.15% 31/10/2025	Admin. publique	EUR	1 510 000,00	1 540 489,59	0,10
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	Admin. publique	EUR	1 350 000,00	1 353 596,36	0,09
KINGDOM OF SPAIN 3.10% 30/07/2031	Admin. publique	EUR	3 060 000,00	3 137 955,39	0,20
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	Admin. publique	EUR	400 000,00	345 627,73	0,02
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	4 339 000,00	4 641 903,21	0,30
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	Admin. publique	EUR	2 570 000,00	2 671 150,98	0,17

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KINGDOM OF SPAIN 4% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	7 360 000,00	7 515 310,12	0,48
KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/2041	Admin. publique	EUR	1 470 000,00	1 657 206,11	0,11
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	Admin. publique	EUR	2 340 000,00	2 280 657,60	0,15
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	1 170 000,00	493 669,80	0,03
KLEPIERRE SA 3.875% 23/09/2033	Immobilier	EUR	900 000,00	930 325,93	0,06
LA BANQUE POSTALE VAR 02/08/2032	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 447 520,14	0,09
LA POSTE SA 1.375% 21/04/2032	Transport	EUR	400 000,00	359 187,23	0,02
LA POSTE SA 1.45% 30/11/2028	Transport	EUR	500 000,00	487 378,08	0,03
LEGAL & GENERAL GROUP VAR 04/09/2055	Finance/Assurance	EUR	1 288 000,00	1 297 011,06	0,08
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 09/05/2035	Finance/Assurance	EUR	1 294 000,00	1 337 193,72	0,09
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 14/05/2032	Finance/Assurance	EUR	516 000,00	538 600,38	0,03
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29/09/2030	Finance/Assurance	EUR	813 000,00	858 648,12	0,05
LVMH MOET HENNESSY VUITT 3% 07/03/2032	Manufacture	EUR	2 000 000,00	2 025 848,77	0,13
MAGNA INTERNATIONAL 3.625% 21/05/2031	Manufacture	EUR	781 000,00	797 899,45	0,05
MERCK FIN SERVICES GMBH 0.875% 05/07/2031	Finance/Assurance	EUR	1 600 000,00	1 420 565,70	0,09
MERCK KGAA VAR 09/09/2080	Manufacture	EUR	300 000,00	297 496,19	0,02
MONDI FINANCE PLC 3.75% 18/05/2033	Finance/Assurance	EUR	1 577 000,00	1 622 484,57	0,10
MORGAN STANLEY VAR 21/03/2035	Finance/Assurance	EUR	2 800 000,00	2 935 294,47	0,19
NATIONAL GRID 4.151% 12/09/2027	Finance/Assurance	EUR	2 144 000,00	2 211 867,29	0,14
NATIONWIDE BLDG VAR 30/07/2035	Finance/Assurance	EUR	432 000,00	441 933,28	0,03
NATWEST GROUP PLC VAR 12/09/2032	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 322 800,58	0,08
NATWEST GROUP PLC VAR 25/02/2035	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 231 797,60	0,08
NERVAL SAS 3.635% 20/07/2028	Finance/Assurance	EUR	700 000,00	717 604,52	0,05
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	6 600 000,00	5 894 922,00	0,38
NN BANK NV 0.5% 21/09/2028	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	849 087,62	0,05
NOMURA HOLDINGS INC 3.459% 28/05/2030	Finance/Assurance	EUR	1 358 000,00	1 393 539,12	0,09
NORDEA BANK ABP VAR 29/05/2035	Finance/Assurance	EUR	969 000,00	1 015 298,55	0,06
NOVARTIS FINANCE SA 0.625% 20/09/2028	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	570 513,29	0,04
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	Finance/Assurance	EUR	2 460 000,00	2 327 636,84	0,15
NTT FINANCE CORP 3.678% 16/07/2033	Finance/Assurance	EUR	691 000,00	707 279,85	0,05
OAT 4% 25/04/2055	Admin. publique	EUR	1 590 000,00	1 533 116,55	0,10
OAT 4% 25/04/2060	Admin. publique	EUR	104 860,00	99 344,81	0,01
OBRIGACOES DO TESOURO 0.7% 15/10/2027	Admin. publique	EUR	2 356 000,00	2 310 460,13	0,15
OP CORPORATE BANK PLC 2.875% 27/11/2029	Finance/Assurance	EUR	1 593 000,00	1 641 887,64	0,10
ORANGE SA VAR PERPETUAL	IT/Communication	EUR	1 600 000,00	1 754 083,95	0,11
P3 GROUP 4.625% 13/02/2030	Finance/Assurance	EUR	642 000,00	690 766,67	0,04

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORUGAL 1% 12/04/2052	Admin. publique	EUR	373 000,00	200 192,73	0,01
PPG INDUSTRIES INC 3.25% 04/03/2032	Manufacture	EUR	946 000,00	957 557,01	0,06
PROLOGIS EURO FINANCE 4% 05/05/2034	Finance/Assurance	EUR	1 028 000,00	1 070 660,31	0,07
PROXIMUS SADP 0.75% 17/11/2036	IT/Communication	EUR	1 100 000,00	847 973,27	0,05
RAIFFEISEN SCHWEIZ VAR 03/09/2032	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	927 297,44	0,06
RED ELECTRICA FIN SA UNI 3% 17/01/2034	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	600 855,29	0,04
REGION WALLONNE 0.375% 22/10/2031	Admin. publique	EUR	3 300 000,00	2 818 775,92	0,18
REGION WALLONNE 1.25% 03/05/2034	Admin. publique	EUR	200 000,00	168 653,10	0,01
RELX FINANCE 3.375% 20/03/2033	Finance/Assurance	EUR	1 367 000,00	1 395 479,10	0,09
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	Admin. publique	EUR	3 486 000,00	3 135 552,42	0,20
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	Admin. publique	EUR	2 351 000,00	2 050 777,30	0,13
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	Admin. publique	EUR	3 832 000,00	3 622 115,59	0,23
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	914 000,00	484 801,50	0,03
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	Admin. publique	EUR	524 000,00	161 889,30	0,01
REPUBLIC OF AUSTRIA 1.5% 20/02/2047	Admin. publique	EUR	380 000,00	266 678,48	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	Admin. publique	EUR	789 000,00	765 266,45	0,05
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.9% 20/02/2033	Admin. publique	EUR	2 177 000,00	2 233 247,72	0,14
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.95% 20/02/2035	Admin. publique	EUR	3 986 800,00	4 046 098,58	0,26
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	Admin. publique	EUR	340 000,00	326 551,42	0,02
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	Admin. publique	EUR	435 892,00	389 002,86	0,02
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	3 510 000,00	2 210 660,51	0,14
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	Admin. publique	EUR	4 674 000,00	4 028 792,72	0,26
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	Admin. publique	EUR	157 000,00	103 792,38	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	839 000,00	609 540,27	0,04
REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	Admin. publique	EUR	713 000,00	503 454,85	0,03
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	Admin. publique	EUR	6 790 000,00	6 248 743,59	0,40
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	Admin. publique	EUR	644 000,00	590 686,26	0,04
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	Admin. publique	EUR	458 000,00	457 733,80	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	Admin. publique	EUR	211 610,00	173 097,70	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	707 009,00	493 995,81	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	Admin. publique	EUR	510 000,00	487 858,11	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	2 061 338,00	2 218 480,57	0,14
REPUBLIC OF SLOVAKIA 2% 17/10/2047	Admin. publique	EUR	10 030 000,00	7 040 639,56	0,45
ROQUETTE FRERES 3.774% 25/11/2031	Manufacture	EUR	1 000 000,00	1 034 086,55	0,07
ROYAL BANK OD CANADA VAR 22/01/2031	Finance/Assurance	EUR	2 100 000,00	2 171 562,53	0,14
RTE RESEAU DE TRANSPORT 3.75% 04/07/2035	Energie	EUR	1 100 000,00	1 119 609,23	0,07
SAGE GROUP PLC 3.82% 15/02/2028	IT/Communication	EUR	800 000,00	837 453,26	0,05
SANDOZ FINANCE 4% 26/03/2035	Manufacture	EUR	521 000,00	541 549,24	0,03
SANOFI SA 3% 23/06/2032	Manufacture	EUR	1 000 000,00	1 009 871,37	0,06

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCHEIDER ELECTRIC SE 3.0% 03/09/2030	Manufacture	EUR	700 000,00	707 877,49	0,05
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC 3.375% 04/09/2032	Energie	EUR	584 000,00	586 259,52	0,04
SELP FINANCE SARL 3.75% 16/01/2032	Immobilier	EUR	386 000,00	399 374,74	0,03
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03/05/2030	Finance/Assurance	EUR	969 000,00	1 016 244,99	0,06
SMURFIT KAPPA TREASURY 3.454% 27/11/2032	Finance/Assurance	EUR	767 000,00	790 209,97	0,05
SOCIETE GENERALE VAR 15/11/2032	Finance/Assurance	EUR	1 600 000,00	1 602 950,36	0,10
SPAIN 1% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	2 692 000,00	1 783 028,50	0,11
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	Admin. publique	EUR	6 875 000,00	5 165 877,83	0,33
SSE PLC 3.5% 18/03/2032	Energie	EUR	1 213 000,00	1 253 643,14	0,08
SSE PLC VAR PERP	Energie	EUR	900 000,00	928 847,34	0,06
STANDARD CHARTERED PLC 0.9% 02/07/2027	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	495 679,25	0,03
STATKRAFT AS 3.125% 13/12/2031	Energie	EUR	1 037 000,00	1 065 450,73	0,07
TELE2 AB 0.75% 23/03/2031	IT/Communication	EUR	800 000,00	721 540,60	0,05
TELE2 AB 3.75% 22/11/2029	IT/Communication	EUR	679 000,00	721 940,15	0,05
TELENOR SA 4% 03/10/2030	IT/Communication	EUR	1 164 000,00	1 271 158,32	0,08
TELIA CO AB 2.125% 20/02/2034	IT/Communication	EUR	500 000,00	461 565,55	0,03
TELIA COMPANY AB VARIABLE 30/06/2083	IT/Communication	EUR	700 000,00	697 159,53	0,04
TELSTRA CORP LTD 1.375% 26/03/2029	IT/Communication	EUR	500 000,00	482 773,77	0,03
TELSTRA GROUP LTD 3.5% 03/09/2036	IT/Communication	EUR	1 613 000,00	1 622 437,38	0,10
TENNET HOLDING BV 4.75% 28/04/2032	Energie	EUR	800 000,00	867 952,66	0,06
TERNA RETE ELECTRICA PERP	Energie	EUR	511 000,00	509 022,99	0,03
TERNA RETE ELETTRICA 3.0% 22/07/2031	Energie	EUR	1 200 000,00	1 198 953,37	0,08
TERNA RETE ELETTRICA VAR PERP 31/12/2099	Energie	EUR	200 000,00	212 762,77	0,01
TESCO CORP TRESURY SERV 3.375% 06/05/2032	Finance/Assurance	EUR	672 000,00	682 555,37	0,04
THALES SA 4.25% 18/10/2031	Manufacture	EUR	900 000,00	997 485,29	0,06
TORONTO DOM BANK VAR 23/01/2036	Finance/Assurance	EUR	962 000,00	1 002 349,71	0,06
TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 0.125% 05/11/2027	Finance/Assurance	EUR	801 000,00	763 387,89	0,05
TRANSURBAN FINANCE CO 4.143% 17/04/2035	Finance/Assurance	EUR	348 000,00	364 550,58	0,02
TRANSURBAN FINANCE CO 4.225% 26/04/2033	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	427 265,92	0,03
UBS GROUP AG VAR 09/06/2033	Finance/Assurance	EUR	947 000,00	1 000 019,29	0,06
UBS GROUP AG VAR 11/08/2031	Finance/Assurance	EUR	649 000,00	652 871,13	0,04
UCB SA 4.25% 20/03/2030	Manufacture	EUR	1 000 000,00	1 057 441,92	0,07
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 3.875% 11/09/2034	Immobilier	EUR	900 000,00	907 379,51	0,06
UNICAJA BANCO SA VAR 30/06/2031	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	507 841,85	0,03
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.75% 30/06/2032	IT/Communication	EUR	1 180 000,00	1 216 282,09	0,08
VEOLIA ENVIRONMENT SA 2.974% 10/01/2031	Eau/Déchets	EUR	800 000,00	812 945,64	0,05

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA VAR PERPETUAL	Eau/Déchets	EUR	1 600 000,00	1 610 769,97	0,10
VERBUND AG 3,25% 17/05/2031	Energie	EUR	1 000 000,00	1 030 367,67	0,07
VISA INC 3,5% 15/05/2037	Finance/Assurance	EUR	1 452 000,00	1 475 630,80	0,09
VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 013 755,00	0,06
VONOVIA SE 0,75% 01/09/2032	Immobilier	EUR	1 300 000,00	1 081 570,08	0,07
WOLTERS KLUWER NV 0,75% 03/07/2030	IT/Communication	EUR	1 050 000,00	953 809,36	0,06
WOLTERS KLUWER NV 3,75% 03/04/2031	IT/Communication	EUR	356 000,00	375 362,35	0,02
ZUERCHER KANTONALBANK VAR 11/09/2031	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 003 544,05	0,06
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				588 370 469,77	37,58
OPCVM				588 370 469,77	37,58
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	Finance/Assurance	EUR	773 412,00	9 092 231,47	0,58
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	Finance/Assurance	EUR	209 603,00	46 473 177,16	2,97
EDMOND DE ROTHSCHILD FUND SICAV BIG DATA	Finance/Assurance	EUR	24 352,00	9 316 588,16	0,60
I SHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	Finance/Assurance	EUR	1 160 736,00	45 756 213,12	2,92
ISHARES III PLC ISHARES CORE EUR CORP BOND UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	1 422 469,00	7 597 406,93	0,49
ISHARES IV PLC - ISHARES MSCI EMU SCREENED UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	3 237 412,00	30 991 745,08	1,98
ISHARES IV PLC - ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	2 981 939,00	30 475 416,58	1,95
ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	1 170 235,00	12 186 827,29	0,78
ISHARES V PLC ISHARES SP US BANKS UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	1 258 739,00	7 627 958,34	0,49
ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	2 999 112,00	15 162 910,45	0,97
ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	Finance/Assurance	EUR	24 829,00	4 614 717,94	0,29
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	309 136,49	245 142 145,21	15,66
OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	Finance/Assurance	EUR	34 370,00	13 646 608,50	0,87
OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	1 184,00	28 314 223,36	1,81
OFI INVEST ALPHA YIELD I	Finance/Assurance	EUR	13,6731	23 234 127,57	1,48
OFI INVEST ASIE	Finance/Assurance	EUR	27 698,00	9 257 225,56	0,59
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	Finance/Assurance	EUR	7 364,00	7 814 161,32	0,50
OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	Finance/Assurance	EUR	377,00	9 843 978,95	0,63
OFI INVEST ESG MONETAIRE	Finance/Assurance	EUR	93,00	10 175 531,76	0,65
OFI INVEST INFLATION EURO	Finance/Assurance	EUR	3 847,00	5 889 218,42	0,38

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	Finance/Assurance	EUR	13 574,00	15 758 056,60	1,01
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne				-	-
Autres OPC et fonds d'investissements				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension				-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie				-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés				-	-
Titres financiers empruntés				-	-
Titres financiers donnés en pension				-	-
Autres opérations temporaires				-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				1 553 676 186,03	99,25

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OVCT 25/10/2015 NZD/EUR	403 295,57	-	EUR	12 794 247,29	NZD	-12 390 951,72
OACT 25/10/2015 NOK/EUR	263 993,37	-	NOK	19 543 303,80	EUR	-19 279 310,43
OACT 25/10/2015 NOK/EUR	152 875,48	-	NOK	11 317 298,51	EUR	-11 164 423,03
OACT 25/10/2015 AUD/EUR	101 662,24	-	AUD	8 779 597,52	EUR	-8 677 935,28
OACT 25/10/2015 SEK/EUR	78 465,70	-	SEK	6 504 259,71	EUR	-6 425 794,01
OVCT 25/10/2015 CHF/EUR	61 059,09	-	EUR	8 489 297,53	CHF	-8 428 238,44
OVCT 25/10/2015 JPY/EUR	33 007,57	-	EUR	8 735 374,75	JPY	-8 702 367,18

L'inventaire des opérations à terme de devises (suite)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition					
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	Devise	Montant	Devise	Montant
OVCT 25/10/2015 GBP/EUR	28 295,79	-	EUR	8 744 362,20	GBP	-8 716 066,41		
OVCT 25/10/2015 NOK/EUR	24 903,42	-	EUR	15 535 832,74	NOK	-15 510 929,32		
OACT 25/10/2015 GBP/EUR	2 280,54	-	GBP	8 715 879,55	EUR	-8 713 599,01		
OACT 251015 CHF/EUR	-	921,88	CHF	13 498 342,45	EUR	-13 499 264,33		
OVCT 251015 AUD/EUR	-	23 244,00	EUR	2 200 449,39	AUD	-2 223 693,39		
OVCT 251015 USD/EUR	-	37 365,47	EUR	37 141 153,88	USD	-37 178 519,35		
OVCT 251015 SEK/EUR	-	65 951,51	EUR	6 438 230,67	SEK	-6 504 182,18		
OACT 251015 NZD/EUR	-	113 642,79	NZD	6 281 558,09	EUR	-6 395 200,88		
OACT 251015 CAD/EUR	-	147 468,73	CAD	8 597 490,04	EUR	-8 744 958,77		
OACT 251015 NZD/EUR	-	215 699,74	NZD	6 109 640,28	EUR	-6 325 340,02		
Total	1 149 838,77	604 294,12		189 426 318,40			-188 880 773,75	

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-		
		Actif	Passif			
Actions						
<i>Futures</i>						
DAX MINI	581	-	177 728,00	17 642 065,00		
EURO STOXX 50	437	321 450,00	-	24 214 170,00		
EURO STOXX MID	343	-	101 185,00	9 904 125,00		
HANG SENG TECH	530	485 533,80	-	18 803 926,93		
S&P 500	27	35 343,46	-	7 742 393,62		
S&P 500 ANN	907	463 148,94	-	15 419 000,00		
Sous-Total Futures		1 305 476,20	278 913,00	93 725 680,55		
<i>Options</i>						
EURO STOXX 50 - PUT 5 200 - 2025-10	-9 650	-	752 700,00	39 649 536,70		
EURO STOXX 50 - PUT 5 225 - 2025-10	9 650	849 200,00	-	-43 918 665,82		
Sous-Total Options		849 200,00	752 700,00	-4 269 129,12		
Total Actions		2 154 676,20	1 031 613,00	89 456 551,43		
Taux d'intérêts						
<i>Futures</i>						
EURO BOBL	718	57 440,00	-	84 587 580,00		
EURO BOBL	23	1 840,00	-	2 709 630,00		
EURO BUND	188	106 600,00	-	24 171 160,00		
EURO BUND	-2	80,00	-	-257 140,00		
EURO BUXL	23	64 860,00	-	2 633 040,00		

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
EURO SCHATZ	200	-	17 000,00	21 396 000,00
EURO-BTP	-176	-	248 160,00	-21 091 840,00
EURO-OAT	-81	-	104 490,00	-9 829 350,00
EURO-OAT	-192	-	275 860,00	-23 299 200,00
SHORT EURO-BTP	2	10,00	-	215 870,00
Sous-Total Futures		230 830,00	645 510,00	81 235 750,00
Options				
SOFR 3M - PUT 96.25 - 2026-09	-10 090	-	1 663 776,60	416 209 666,21
SOFR 3M - PUT 96.5 - 2026-09	1 515	451 276,60	-	-96 049 929,83
SOFR 3M - PUT 96.75 - 2026-09	2 354	1 214 563,83	-	-211 616 045,46
SOFR 3M - PUT 96 - 2026-09	6 221	595 627,66	-	-160 736 556,71
Sous-Total Options		2 261 468,09	1 663 776,60	-52 192 865,79
Total Taux d'intérêts		2 492 298,09	2 309 286,60	29 042 884,21
Change				
Total Change			-	-
Crédit				
Dérivés de crédits				
259MDBE017T0182849	-27 200 000	-	2 929 790,58	-27 200 000,00
Sous-Total Dérivés de crédits		-	2 929 790,58	-27 200 000,00
Total Crédit		-	2 929 790,58	-27 200 000,00
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				-
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				-
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				-
Total Change		-	-	-
Crédit				-
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				-
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 553 676 186,03
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	545 544,65
Total instruments financiers à terme - actions	1 123 063,20
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	183 011,49
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-2 929 790,58
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	2 317 907,40
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	16 691 273,00
Autres passifs (-)	-6 142 669,64
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	1 565 464 525,55